

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
de  
**PETITE  
CAMARGUE**  
2018



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**DE PETITE  
CAMARGUE**



ACFI : Agent Chargé des Fonctions d'Inspection	DU : Document Unique
ATI : Approche Territoriale Intégrée	EPCL : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ADS : Application du Droit des Sols	EPI : Equipements de Protection Individuelle
AGB : Abattement Général à la Base	ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
APP : Atelier Pédagogique Personnalisé	ETP : Equivalent Temps Plein
BP : Budget Principal	FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
CANM : Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole	GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations
CAO : Commission d'Appel d'Offres	GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
CCAS : Centre Communal d'Action Sociale	GRH : Gestion Ressources Humaines
CCPC : Communauté de Communes de Petite Camargue	HACCP : Formation en Analyse des dangers – points critiques pour leur maîtrise
CD : Conseil Départemental	IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau
CDG : Centre de Gestion	MAPA : Marché à Procédure Adaptée
CF : Commission des Finances	MJD : Maison de la Justice et du Droit
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises	OICI : Opération Immobilière à Caractère Industriel
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles	PAT : Pays d'Accueil Touristique
CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail	PC : Permis de Construire
CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination	PCMI : Permis de Construire de Maison Individuelle
CNAS : Comité National d'Action Sociale	PES : Protocole d'Echanges Standards
CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés	PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale	PLU : Plan Local d'Urbanisme
CNPN : Commission Nationale de Protection de la Nature	POS : Plan d'occupation des Sols
COPIL : Comité de Pilotage	SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
COTECH : Comité Technique	SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif
CT : Comité Technique	SIG : Système d'Information Géographique
CU : Certificat d'Urbanisme	SST : Sauveteur – Secouriste du Travail
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	SYNTNAT : Situation budgétaire synthétique
DCE : Dossier de Consultation pour les Entreprises	TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales
DCRTP : Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle	TH : Taxe d'Habitation
DETR : Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	TRC : Tout Risques Chantiers
DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer	UNASS : Union Nationale des Sauveteurs Secouristes
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques	VAE : Validation des Acquis et de l'Expérience
DGS : Directeur Général des Services	ZAC : Zone d'Activités Commerciales
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	ZAD : Zone d'Aménagement Différée

# Le mot du président

Mesdames, Messieurs,

c'est avec grand plaisir que je vous présente le Rapport d'Activité 2018 de notre Communauté de communes.

**La Communauté de communes de Petite Camargue c'est 203,59 km<sup>2</sup> de superficie totale, 26 949 habitants, 2800 entreprises installées, dont 80 implantées en Zones d'Activités, c'est enfin 5 communes membres : Aimargues, Aubord, Beauvoisin, le Cailar et Vauvert.**

La Communauté de communes s'est engagée dans une démarche de développement territorial. Nous avons souhaité inscrire fortement la Communauté dans un projet ambitieux, mobilisant les acteurs du territoire au service de ses habitants, dans le respect de son environnement et de ses cultures afin d'accroître son attractivité.

Notre projet de territoire est une démarche destinée à mettre en évidence les points forts et aussi les faiblesses de notre territoire pour y apporter des réponses adaptées et envisager ainsi avec sérénité son développement tout en affirmant sa place dans le paysage territorial entre les deux grandes agglomérations que sont Nîmes et Montpellier.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) créé par les Communautés de communes voisines de Terre de Camargue, de Rhône-Vistre-Vidourle, du Pays de Sommières et nous (Pays de Lunel comme partenaire), fonctionne bien et donne de bons résultats. Merci à Pierre Martinez son président pour la dynamique impulsée.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est finalisé et approuvé, les actions seront déroulées sur l'année 2019.

La mise en place d'un schéma de mutualisation des services, est une obligation législative, à laquelle doit répondre la Communauté de communes. Son objectif étant d'optimiser les moyens (humains et matériels) par une mise en commun de services entre les communes et l'intercommunalité. Cet outil, dont la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) fixe le calendrier de réalisation permettra au « bloc local » (communes et Communauté de communes) d'améliorer, à moyens constants, l'efficacité du service public et de générer des économies d'échelle.



Il sera d'autant plus nécessaire pour limiter l'impact des importantes pertes de dotations de l'État que subissent les communes et la Communauté de communes soit 1 M€ par an pour notre Communauté de communes.

Enfin, notre Communauté de communes a vu ses compétences renforcées par la loi NOTRe notamment en matière économique, de politique locale du commerce, de tourisme, de l'habitat, de l'environnement, ainsi que dans le domaine de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au 1er janvier 2018.

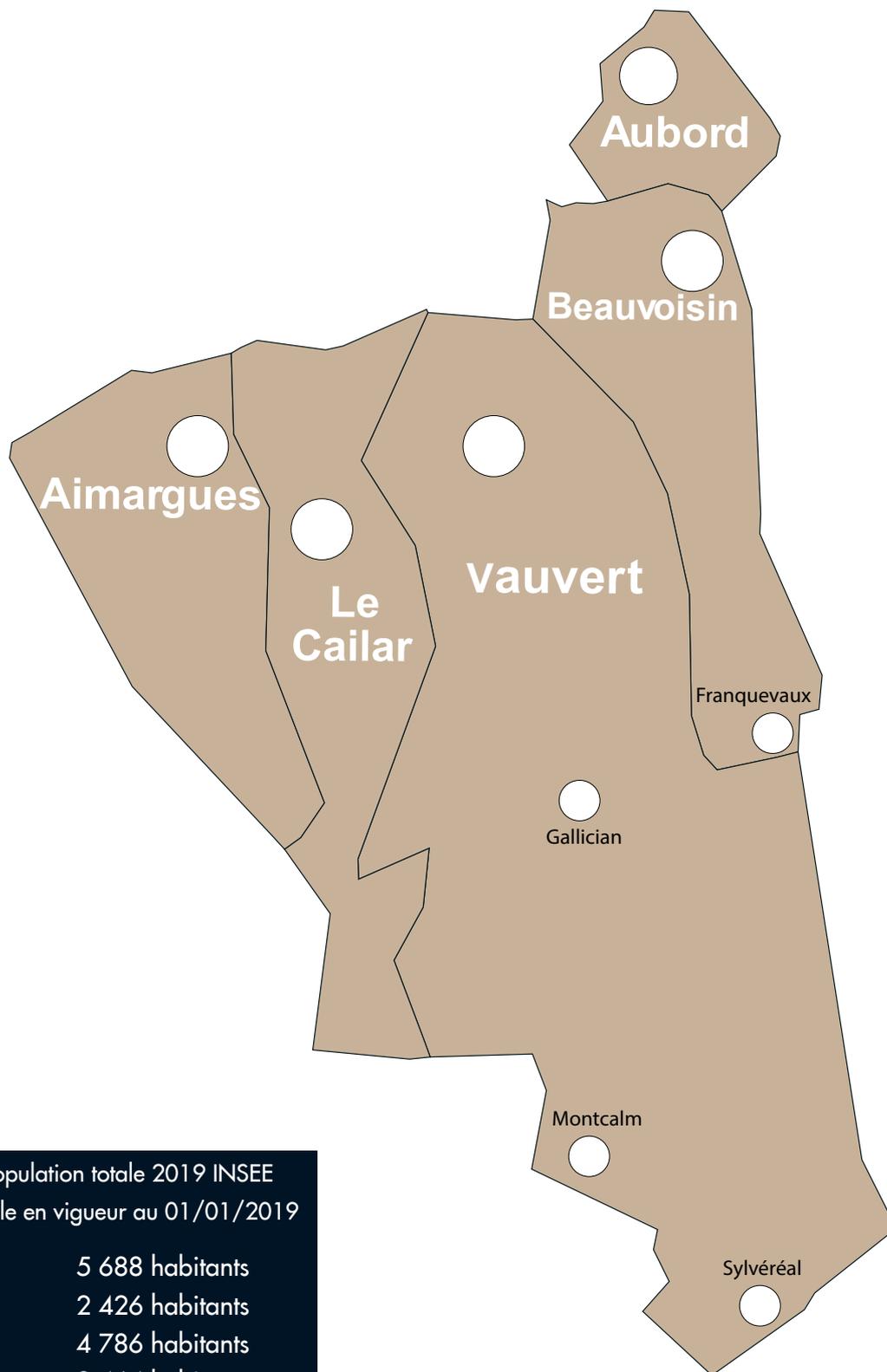
Nous nous sommes portés candidat pour acquérir un terrain (délaissé) appartenant au Conseil Départemental du Gard pour en faire une annexe de l'Office de Tourisme et pourquoi pas une maison du terroir. Celle-ci ouvrira à l'été 2019.

Cette dynamique doit être regardée comme porteuse d'espoir pour l'avenir de notre territoire et de ses habitants.

*Bien cordialement*

**Jean-Paul FRANC**

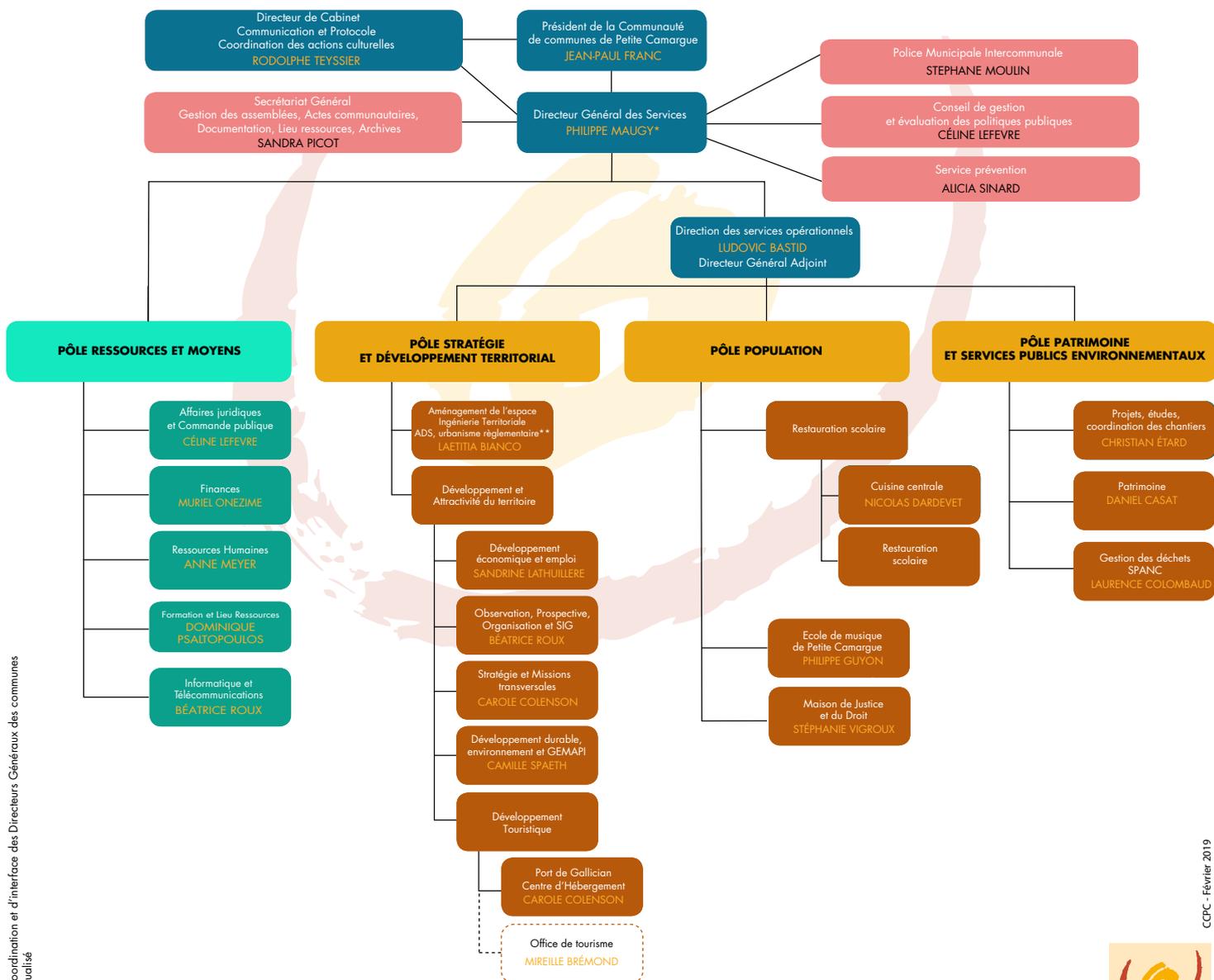
*Président de la Communauté  
de communes de Petite Camargue  
Vice-président du PETR Vidourle-Camargue  
Maire d'Aimargues*



Recensement population totale 2019 INSEE  
 Population légale en vigueur au 01/01/2019

Aimargues	5 688 habitants
Aubord	2 426 habitants
Beauvoisin	4 786 habitants
Le Cailar	2 464 habitants
Vauvert	11 585 habitants
<b>Total CCPC</b>	<b>26 949 habitants</b>

# ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE



\* Mission de coordination et d'interface des Directeurs Généraux des communes  
\*\* Service mutualisé

# Le conseil de communauté

## AIMARGUES



Jean-Paul FRANC  
Maire



Alain DUPONT



Marie PASQUET



André MÉGIAS



Caroline BRESCHIT



Bernadette  
MAUMÉJEAN



Poste Vacant

## AUBORD



André BRUNDU  
Maire



Didier LEBOIS

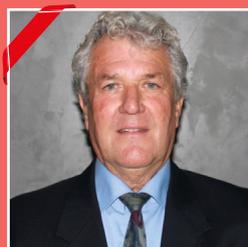


Françoise  
TURRIBIO



Pierre-Philippe  
CARPENTIER

## BEAUVOISIN



Guy SCHRAMM  
Maire



Poste Vacant



Arthur  
EDWARDS



Lise BRUNEL



Olivier  
PETRONIO



Monique  
CHRISTOL

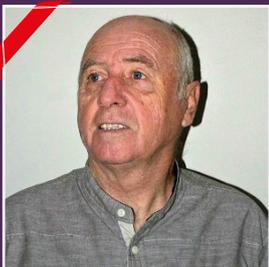
 Vice-président, membre du Bureau

 Membre délégué du Bureau

## LE CAILAR



Joël TÉNA  
Maire



Alain REBOUL



Nelly RUIZ



Reine BOUVIER

## VAUVERT



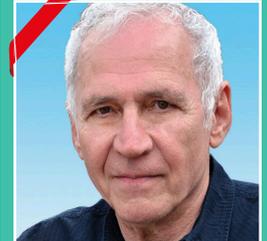
Jean DENAT  
Maire



Katy Guyot



Joëlle  
CACHIA-MORÉNO



Jean-Louis  
MEIZONNET



Philips VELLAS



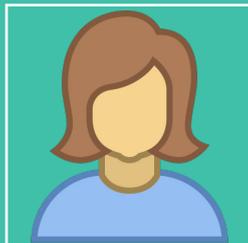
Élisabeth  
MICHALSKI



Annick  
CHOPARD



Jean-Noël  
RIOS



Poste Vacant



Bruno PASCAL



Laurence  
EMMANUELLI



Marc JOLIVET



William AIRAL



Rodolphe RUBIO



Nolwenn  
GRAU



Marie-José  
DOUTRES

# Les vice-présidents et les délégations



## Jean-Paul FRANC

Président de la Communauté  
de communes de Petite Camargue  
Maire d'Aimargues

### Communication

Magazine et site Internet communautaires • Signalétique

**Membres de la commission :** Nelly Ruiz, Marie-José Doutres, Katy Guyot, Joëlle Cachia-Moreno, Olivier Petronio

**Conseillers municipaux :** Stéphane Durand (Aimargues), Anne Courtiol (Le Cailar)



## Katy GUYOT

Vauvert

### Développement Économique • Emploi • Formation • Insertion

Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires et artisanales • Développement de l'offre de services aux entreprises et aux salariés • Mise en place et gestion d'ateliers relais ou hôtels d'entreprises • Relation avec les acteurs économiques • Assistance aux porteurs de projets et à la création des entreprises • Actions en faveur de l'Emploi • Formation professionnelle • Insertion par l'économie

**Membres de la commission :** Marie Pasquet, André Brundu, Pierre-Philippe Carpentier, Arthur Edwards, Joël Téna, Elisabeth Michalski, Joëlle Cachia-Moreno et William Airal.

**Conseillers municipaux :** Olivier Guyot (Le Cailar), Farouk Moussa et Bernard Jullien (Aimargues)



## Alain REBOUL

Le Cailar

### Développement touristique • Port de Plaisance de Gallician et centre d'hébergement de groupes • GEMAPI

Gestion et suivi des actions dans le domaine du tourisme en lien avec les partenaires publics et privés • Actions pour la valorisation et de développement du Port de Plaisance de Gallician et du centre d'hébergement de groupes • Action de promotion du tourisme • Actions pour la valorisation du patrimoine bâti public • Actions visant la création et la mise en valeur des sentiers de randonnées

**Membres de la commission :** Alain Dupont, Bernadette Mauméjean, Didier Lebois, Monique Christol, William Airal, Jean-Noël Rios

**Conseillers municipaux :** Virginia Bastide (Le Cailar), Elsa Inesta (Vauvert)



## André BRUNDU

Aubord

### Aménagement du Territoire • Urbanisme • Aménagement numérique • Suivi du Système d'Information Géographique

Schéma de Cohérence Territoriale Sud Gard • Application du droit des sols • Définition d'une politique du paysage, facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation • Aménagement numérique • Aménagement des démarches liées au Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) et protection des milieux aquatiques • SIG

**Membres de la commission :** André Mégias, Pierre-Philippe Carpentier, Arthur Edwards, Joël Téna, Nelly Ruiz, Jean-Noël Rios, Laurence Emmanuelli, Nolwenn Grau, Philips Vellas

**Conseillers municipaux :** Bernard Jullien (Aimargues), Mouad Amara (Vauvert)



## Guy SCHRAMM

Beauvoisin

### Restauration Scolaire

Suivi du service de restauration scolaire • Réflexion sur la création d'une nouvelle cuisine centrale • Mise en œuvre de toutes actions tendant à l'amélioration du service

**Membres de la commission :** Alain Dupont, Didier Lebois, Alain Reboul, Marc Jolivet, Elisabeth Michalski, William Airal

**Conseillers municipaux :** Aude Le Mouel (Aimargues), Sylvie Clair (Le Cailar), Catherine Delmas (Vauvert)



## Alain DUPONT

*Aimargues*

**Prévention •  
Sécurité • Maison  
de la Justice et du  
Droit • Accueil des  
gens du voyage**

Police intercommunale • Maison de la Justice et du Droit • Actions en faveur de l'accueil des gens du voyage

**Membres de la commission :** Nelly Ruiz, Rodolphe Rubio, Elisabeth Michalski, Olivier Petronio

**Conseillers municipaux :** Marcel Aurière (Aimargues), Jean-Jacques Andrieu (Aubord), Philippe Canizares (Le Cailar)



## Didier LEBOIS

*Aubord*

**Voiries  
Communautaires**

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

**Membres de la commission :** Alain Dupont, Annick Chopard, Jean-Noël Rios

**Conseillers municipaux :** Jean-Claude Fovet (Aimargues), Laurent Salert et Nicolas Savelli (Le Cailar), Christian Sommacal (Vauvert)



## Joëlle CACHIA- MORENO

*Vauvert*

**Environnement •  
développement  
durable**

Élimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés • Gestion du Service Public d'Assainissement non Collectif • Participation aux démarches environnementales (Agenda 21, Plan Climat énergie départemental...)

**Membres de la commission :** Bernadette Mauméjean, Didier Lebois, Arthur Edwards, Katy Guyot, Bruno Pascal, Jean-Louis Meizonnet, Alain Dupont

**Conseillers municipaux :** Sophie Pagès, Olivier Guyot (Le Cailar), Francine Chalméton (Vauvert)



## Jean-Louis MEIZONNET

*Vauvert*

**Politique de l'Habitat • Cadre de Vie**

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et autres études à vocation d'habitat • Aides en faveur de l'habitat (aides façades en particulier) • Élaboration d'une charte architecturale

**Membres de la commission :** Pierre-Philippe Carpentier, Laurence Emmanuelli, Marie-José Doutres, Nolwenn Grau

**Conseillers municipaux :** Bernard Jullien (Aimargues), Patrice Colenson (Beauvoisin), Olivier Guyot et Géraldine Candé (Le Cailar)



## Marie PASQUET

*Aimargues*

**Culture et Traditions**

Conduite de toutes études concourant au développement culturel du territoire • Suivi du projet de construction de la nouvelle école de musique intercommunale • Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions

**Membres de la commission :** Caroline Breschit, Monique Christol, Alain Reboul, Marie-José Doutres, Bruno Pascal, Philips Vellas

**Conseillers municipaux :** Claude Langlade (Le Cailar)



## Poste vacant

*Beauvoisin*

**Transports • Mobilité • Accessibilité • Sport**

Élaboration d'un schéma de déplacement et de transport communautaire intégrant la problématique des personnes à mobilité réduite et mise en œuvre des préconisations • Réflexion sur la création de liaisons douces sur le territoire communautaire • Réflexion sur la compétence de la Communauté de Communes en matière sportive

**Membres de la commission :** André Mégias, Pierre-Philippe Carpentier, Katy Guyot, Rodolphe Rubio

**Conseillers municipaux :** Henri Reboul (Aimargues), Lise Brunel (Beauvoisin), Nicolas Savelli, Laurence Dallo (Le Cailar), Sébastien Vidal



## Joël TENA

*Le Cailar*

**Finances • Mutualisation**

Stratégie financière de la Communauté de Communes • Préparation du budget • Gestion de la dette et trésorerie • Gestion du Patrimoine de la collectivité • Évaluation des politiques publiques • Schéma de mutualisation des services Communes/Intercommunalité

**Membres de la commission :** Caroline Breschit, Marie Pasquet, André Brundu, Arthur Edwards, Alain Reboul, Jean Denat, Annick Chopard, Joëlle Cachia-Moreno, Guy Schramm

**Conseillers municipaux :** Ludovic Arbrun

## Missions

### Affaires juridiques

- Conseiller les élus et les services dans les actions et actes produits par les services de la collectivité en apportant une expertise juridique
- Fournir des analyses juridiques dans les différents champs du droit en réponse aux besoins des services
- Rédaction de contrats, conventions diverses
- Gérer et suivre les contrats d'assurances couvrant les activités de l'EPCI (assurance flotte automobile et risques annexes, protection juridique, responsabilité civile et risques annexes, dommages aux biens et risques annexes) et les sinistres
- Suivre les procédures contentieuses en collaboration avec les avocats et le directeur général des services

### Commande publique

- Accompagner les services dans la définition et l'expression de leurs besoins
- Proposer la procédure de passation et le montage contractuel adapté au besoin
- Rédiger les documents administratifs des dossiers de consultation des entreprises ainsi que les avis d'appel public à concurrence
- Accompagner le processus de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, négocier et notifier le marché aux entreprises attributaires
- Accompagnement des services opérationnels dans l'exécution des marchés
- Participation à la définition de la politique achats de la collectivité et mise en œuvre

## Réalisations

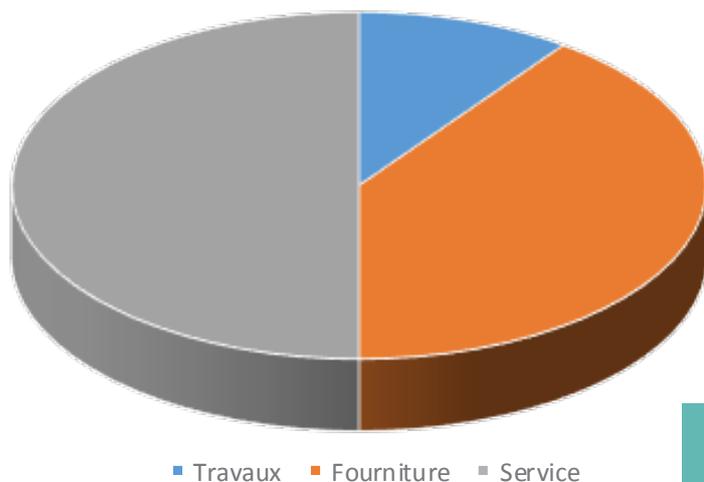
### Affaires juridiques

- Rédaction d'un protocole transactionnel suite au litige survenu au cours de l'exécution du marché public « achat de matériel informatique »
- Rédaction de conventions transitoires à l'exercice de la compétence GEMAPI
- Participation à plusieurs groupes projets tels que la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial, la construction d'une cuisine centrale, la charte du temps et la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des risques inondations)
- Participation à la mise en place des titres restaurants dématérialisés (rencontre des divers prestataires, benchmarking, règlement d'attribution de la carte ticket restaurant aux agents, passation du marché public de fourniture et gestion de titres dématérialisés, participation aux réunions d'informations auprès des agents)
- Participation à la réflexion sur la mise en place d'un contrat de prévoyance (analyse comparative, rencontre d'assureurs, réunion d'information auprès des agents...)

### Commande publique

- Marché public de performance artistique
- Fourniture de denrées alimentaires
- Assurances multirisques
- Travaux de réaménagement de l'emprunt Sud à Aubord
- Fourniture et livraison d'un dispositif anti-chutes avec signalétique sur les déchèteries d'Aimargues, Beauvoisin et Vauvert.

## Marchés publics par nature



## Chiffres clés

- 23 procédures suivies par le service dont 11 dématérialisées
- 40 marchés notifiés dont 11 marchés à procédure formalisée : appels d'offres ouvert (montant supérieur à 221 000 €HT pour les marchés de fournitures et de services et 5 548 000 € HT pour des travaux).
- 2 procédures déclarées sans suite
- 2 marchés infructueux
- 4 commissions
- 15 déclarations sinistres et 3 contentieux introduits

## Projets

Le règlement général européen de protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018. Ce règlement apporte certaines modifications en matière de protection des données personnelles.

Il responsabilise notamment les collectivités territoriales sur la protection des données qu'elles collectent et la sécurité des systèmes d'information. Il renforce les obligations des collectivités territoriales en matière de respect des libertés et droits fondamentaux des personnes vis-à-vis de leurs données.

Le pouvoir de sanction de la CNIL augmente considérablement et le non-respect de cette réglementation entraîne des sanctions financières lourdes.

Pour se conformer à cette nouvelle réglementation, la Communauté de Communes de Petite Camargue devra suivre les six étapes de la mise en conformité, à savoir :

- désigner un délégué à la protection des données,
- cartographier les traitements de données personnelles (dans un registre des traitements),
- déterminer et prioriser les actions destinées à protéger les personnes concernées,
- gérer les risques (au moyen d'études d'impact sur les traitements sensibles),
- organiser les processus internes (créer des procédures, sensibiliser le personnel),
- documenter la conformité.

L'objectif est de se questionner sur les pratiques de collecte, de gestion et de conservation des données personnelles. Dès lors, la mise en conformité aura un impact sur l'organisation des services et entraînera la mise en place de mesures techniques et organisationnelles.

La désignation d'un délégué à la protection des données (DPD) pour chaque collectivité territoriale devient donc obligatoire et il convient de se conformer à cette nouvelle réglementation.

## Les grandes orientations

- Renforcer l'implication du service en amont des projets
- Renforcer la sécurité des marchés publics inférieurs à 25 000 € HT par la rédaction d'un guide de procédure interne de la commande publique
- Organiser le circuit des conventions de la rédaction à son archivage

## Personnel

- 1 responsable de service
- 1 assistante administrative

## Missions

La Direction des Ressources Humaines organise la mise en œuvre de l'optimisation des Ressources Humaines de la collectivité :

- Par la participation à la définition de la politique RH, le pilotage de l'activité RH et le contrôle de la masse salariale,
- Par le pilotage et l'animation du dialogue social et des instances représentatives,
- Par le développement de la communication interne,
- Par la conception et la mise en place d'outils de pilotage et d'aide à la décision,
- Par l'accompagnement des agents et des services.

Le service des Ressources Humaines est en charge de la gestion des emplois, des effectifs et des compétences pour répondre aux projets de développement de la collectivité (recrutements, formations, avancements, rémunération, évaluation annuelle...). Dans ce cadre, il a pour rôle la gestion des carrières, des paies, des absences et du temps de travail des personnels relevant de la collectivité, dans le respect du cadre législatif et réglementaire. Il veille à l'amélioration des conditions de travail et des risques professionnels des agents.

## Réalisations

- Restructuration du service Ressources Humaines
- Mise en place d'une nouvelle répartition des missions RH entre les différents gestionnaires et la Responsable des Ressources Humaines
- Recrutement d'un second gestionnaire carrière
- Mise en place et pratique du nouveau logiciel métier RH (Berger Levrault)
- Elaboration de tableaux de bord d'activité du service
- Elaboration et mise en place de la charte du temps- Temps de travail et RTT
- Refonte du dispositif « Compte Epargne Temps »
- Préparation de la mise en place de la GPEEC en 2019

## Grandes orientations

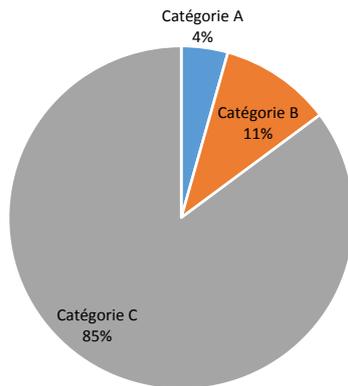
- Participation à la définition de la politique des Ressources Humaines de la collectivité
- Accompagnement de l'organisation du travail
- Conception et mise en place d'outils de pilotage et d'aide à la décision
- Définition d'une stratégie RH pour inscrire la GRH dans la durée afin de « garder le cap », garantir et évaluer les objectifs RH à partir des orientations de la Direction Générale
- Garantir la spécificité et la singularité de la fonction RH en valorisant la dimension humaine
- Mise en place de projets RH

## Personnel

- **1** Responsable des Ressources Humaines
- **1** Gestionnaire paie
- **2** Gestionnaire carrières

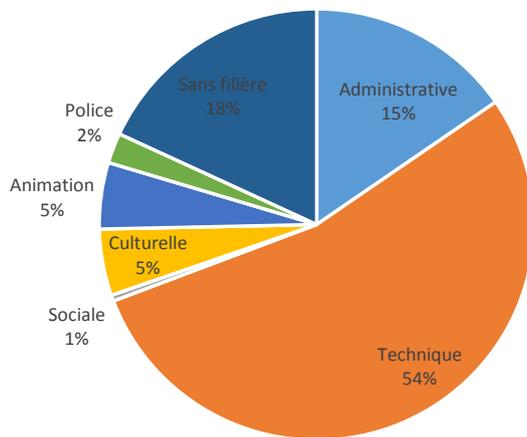
# Chiffres clés

## NOMBRE D'AGENTS PAR CATEGORIES (Titulaires/Stagiaires)

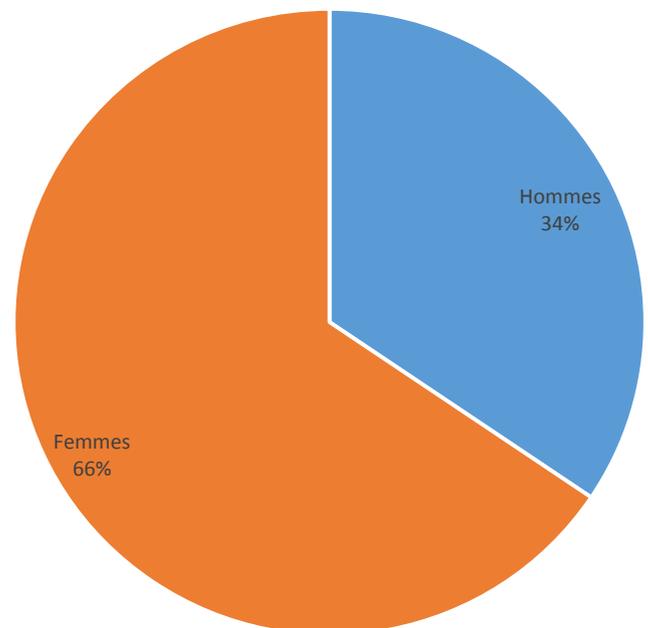


## Projets

- Mise en place des titres restaurant au bénéfice du personnel de la CCPC
- Refonte dossier « Prévoyance / Maintien de salaire »
- Désignation d'un nouvel Assistant de Prévention
- Refonte du document unique et insertion des Risques Psychosociaux
- Préparation des élections professionnelles 2018



## Total Hommes / Femmes



## Missions

Elaboration des budgets de l'E.P.C.I. : budget principal et budgets annexes (Port de Plaisance, Opérations Immobilières à Caractère Industriel O.I.C.I. ,Service Public d'Assainissement Non Collectif S.P.A.N.C, Centre d'Hébergement) ; participation à la définition des orientations financières et stratégiques et à leur mise en œuvre ; exécution budgétaire (engagement, liquidation et ordonnancement des dépenses et émission des titres de recettes) et son suivi ; Préparation et présentation de la commission Finances Mutualisation, suivi et optimisation de la fiscalité avec ses réformes , gestion comptable des biens mobiliers et immobiliers et de la dette, participation aux réunions nécessitant une aide à la décision d'un point de vue financier...

## Personnel

1 Responsable finances  
3 Comptables

## Réalisations

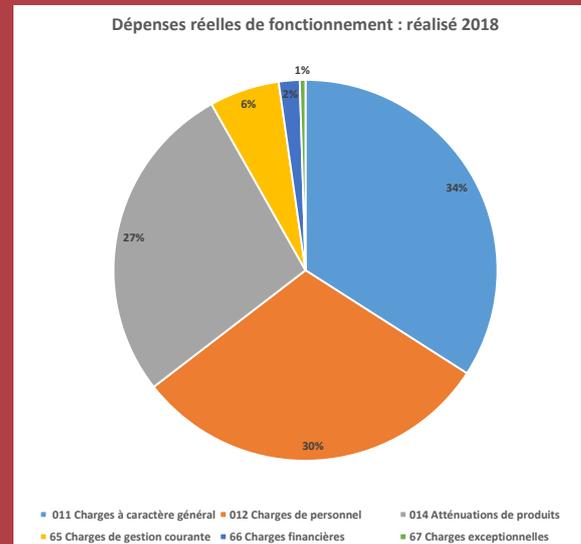
Le compte administratif 2018 du budget principal se résume par section comme suit :

	Dépenses	Recettes	Résultat 2018	Résultat reporté 2017	Résultat de clôture 2018
Investissement	3 275 567.94	3 530 899.10	255 331.16	-67 302.44	188 028.72
Fonctionnement	16 993 490.40	19 671 477.61	2 677 987.21	1 353 079.44	4 031 066.65
<b>TOTAL</b>	<b>20 269 058.34</b>	<b>23 202 376.71</b>	<b>2 933 318.37</b>	<b>1 285 777.00</b>	<b>4 219 095.37</b>

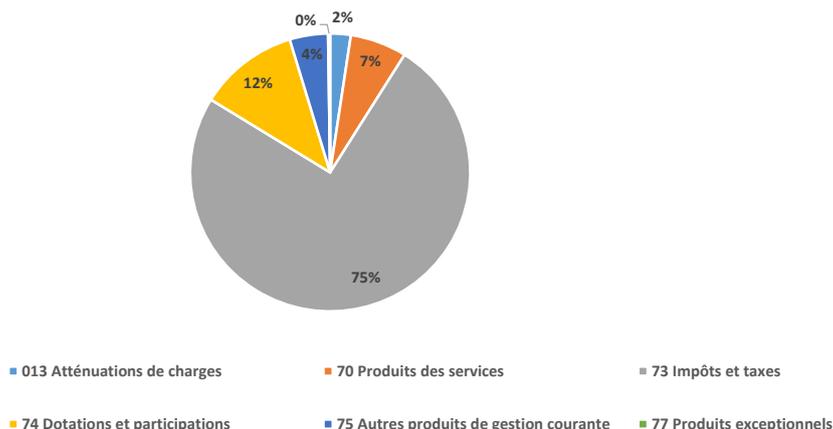
## Section de fonctionnement

### Principales dépenses réelles 2018 :

- Les charges à caractère général (Contrats de prestation de services, fluides, entretien locaux....) : 34%
- Les charges de personnels : 30%
- Les atténuations de produits (Attributions de compensation, dotation de solidarité communautaire...) : 27%
- Les autres charges de gestion courante (Subventions de fonctionnement versées...) : 6%
- Les charges financières : 2%



## Recettes réelles de fonctionnement: réalisé 2018



## En 2018, le panier fiscal se décompose ainsi :

- Fiscalité issue des entreprises (Contribution Economique Territoriale, IFRER, TASCOTM...) : 50.86%
- Fiscalité issue des ménages (Taxe d'habitation...) : 39.13%
- Dotations de l'Etat (FNGIR, DCRTPT) : 10.01%

## Principales recettes réelles 2018

- Les Impôts et Taxes (Cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, Fonds national de garantie individuelle des ressources ...) : 75%
- Les Dotations et Participations (Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle, Participations Département...) : 12%
- Les Produits des services (Repas des cantines, cotisations musique...) : 7%
- Les atténuations de charges (Remboursement sur rémunération du personnel...) : 2%
- Les autres produits de gestion courante (Revenus des immeubles...) : 4%

## Section d'investissement

### Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2018 hors capital de la dette :

- Environnement : 272 005,31€ (dispositifs anti-chutes, clôtures métalliques pour les déchèteries...)
- Travaux de voirie communautaire : 174 441,15€
- Ecole de musique : 30 259,74€ (acquisition d'instruments...)
- GEMAPI : 340 462,52€ (début des travaux de réaménagement du bassin d'Aubord : 188 616,40€...)



## Principaux investissements 2019

- Fin des travaux de réaménagement du bassin d'Aubord : 953 500 €
- Construction Déchèterie du Cailar : 850 000 €
- Programmation travaux de voirie : 508 000 €

## Missions

- Recueil des besoins, conception et mise en place du plan de formation.
- Bilan et évaluation des formations
- Mise à jour et diffusion du règlement de formation
- Conseils aux agents.

## Réalisations

Au regard des besoins recueillis, les thématiques suivantes ont été traitées en priorité :

- La formation des agents aux nouveaux logiciels,
- Les initiations et mises à jour dans les domaines de la Prévention, de l'hygiène et de la sécurité
- La mise en conformité concernant les habilitations électriques et les CACES

3 formations mises en place en intra : 2 dans le service Restauration scolaire, 1 à l'école de musique.

Organisation d'une journée thématique sur le thème « contentieux et jurisprudence dans l'instruction des permis de conduire » ouverte aux services urbanisme gardois

## Personnel

- 1 **Responsable du service** — agent à temps partiel (60 %)

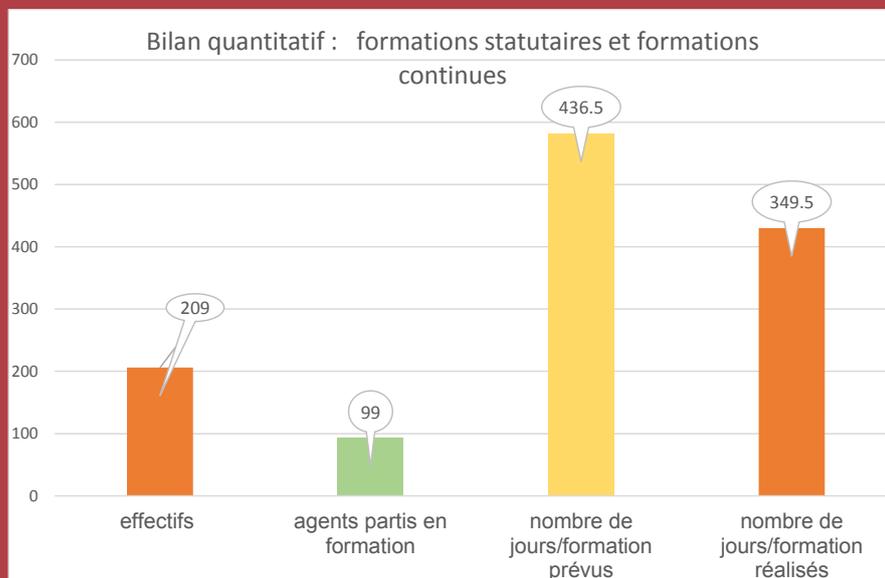
## Projet

Mise en œuvre du Compte Personnel de Formation et création de la commission ad hoc.

## Les grandes orientations

Poursuite de la politique de formation du personnel afin de favoriser la montée en compétences des agents.

## Chiffres clés





# Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication

## Réalisations

Dans le cadre de la continuité des actions menées pour promouvoir le numérique et gagner en efficacité, la Communauté de communes de petite Camargue a mis en place une gestion dématérialisée de ses instances de décisions et de concertation. C'est maintenant équipés de tablettes que les élus communautaires réceptionnent et suivent le Conseil de Communauté.

### Pilotage des projets induits

Acquisitions des nouveaux équipements  
Mise en place des outils I-délibère et tablettes  
Positionnement du cadre juridique  
Transfert de compétences pour l'utilisateur (5 sessions de formation)  
Réalisation de Tutoriels « fiches pratiques »

### Missions pour les projets

Analyse des besoins et des risques, construction des cahiers des charges techniques, animation des instances de pilotage COPIL COTECH, suivi des marchés et des mises en place des solutions et évaluation.

### Poursuite de l'équipement des services en logiciels métiers

Acquisition d'un logiciel métier pour le service patrimoine  
Mise en place d'un serveur de messagerie  
Accompagnement aux changements

### Missions transversales

Coordination prestataires de services  
Planification budgétaire  
Gestion administratives et fonctionnelle du parc de 70 unités centrales  
Gestion des urgences des utilisateurs et suivi des demandes informatiques  
Gestion de la téléphonie mobile (32 unités) et fixe (70 unités)  
Gestion des moyens d'impression (17 imprimantes)  
Poursuite du plan d'action du projet E-administration 2016  
• Ouverture de service web à destination des administrés (service urbanisme)

- Poursuite de la dématérialisation des procédures comptables CHORUS
- Prélèvement à la source

Jours de formation pour monter en compétence pour la gestion des services :  
Volet NTIC : 4 jours

## Projets

- Poursuite de l'optimisation des services
- Equipement en logiciels
- Management de projets
- Gestion du temps
- Gestion électronique des documents

**LE WI-FI GRATUIT DE LA COMMUNAUTÉ GUIDE D'UTILISATION**

Communauté de Communes de Petite Camargue

Max 999

**COMMENT PARAMÉTRER UN ACCÈS WIFI**

**Etape 1 :**  
Faire glisser votre doigt de haut en bas sur votre téléphone pour faire apparaître vos options de connexion réseau.

**Etape 2 :**  
Sélectionner l'icône du wifi

**Etape 3 :**  
Sélectionner « Petite\_Camargue »

**Etape 4 :**  
Connectez-vous  
A la tâche terminée  
Il vous sera demandé :  
• une adresse mail  
• La validation des conditions générales à l'acceptation

« Mettre en place un réseau wifi permet d'accéder à internet via une connexion ultra rapide que 3G ou 4G »

Attention toutefois, la collectivité met à disposition un wifi gratuit, mais la navigation sur des sites proposant notamment des textes ou images protégés par la loi est interdite. Toutes les interdictions sont reprises dans les conditions générales d'utilisation.

Tous les modèles qui se connectent aux réseaux sont identifiés ainsi que leur historique de connexion et seront mis à disposition de la justice si nécessaire.

Utiliser bien les conditions générales d'utilisation

Loi n° 86-10 du 9 Janvier 1986 relative à la fraude informatique (art. 462-2 à 462-6)  
Circulaire du 17 octobre 1987 relative à la protection juridique des logiciels

Loi n° 2005-482 du 29 juillet 2005 relatif au conditions d'équipement et d'exploitation des réseaux et à la fourniture de services de communication électronique Article D. 36-12 protection et information du contributeur Article L. 34-1, L. 34-1-1, 34-1-2 et L. 34-1-3 communication et communication des données relatives au trafic.

Document d'information N° 10 - Fiche pratique d'utilisation du wifi CCPC



Un Système d'Information Géographique ou SIG est un outil informatique qui permet de gérer différentes informations liées à un territoire. Les données qui le constituent peuvent toucher différents thèmes allant de l'habitat, aux données environnementales et réglementaires. En 2005, la Communauté de communes de Petite Camargue a fait le choix de mettre en place ce service afin

de proposer à l'ensemble des communes des outils performants, bien trop lourds à mettre en place de façon individuelle. Le service est en constante évolution et n'a cessé de se développer, pour répondre au mieux à l'attente des utilisateurs et des administrés.

## Missions

Faciliter l'accès aux données géographiques ;

- Maintien du site Internet sécurisé (mutualisé avec le PETR Vidourle Camargue) disponible pour les mairies ainsi que les services communautaires. Outil permet de se renseigner et/ou de renseigner un administré sur la réglementation applicable à leur parcelle ou effectuer des recherches d'aide à la décision.
- Veille réglementaire sur les obligations

Aider les services communautaires et communaux dans le cadre des projets et leurs missions de service public.

- Collecte des données auprès des différents acteurs du territoire (la Direction Générale des Impôts, EDF/GDF, SAUR, SDEI, BRL, le Conseil Départemental du Gard, le PETR Vidourle Camargue, 50 conventions)

- Analyses de données et éditions des plans pour aider les élus dans leurs décisions.
- Accompagnement dans l'observation et la mise en œuvre par la direction des services opérationnels de la compétence GEMAPI

## Un service ouvert à l'ensemble des administrés

Le site [www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr) possède une rubrique cartographie accessible à tous.

Ce service vous permet, entre autres, la visualisation du cadastre 2017, l'impression un plan de situation de votre bien pour toutes vos démarches administratives, de préparer vos randonnées avec la carte IGN au 25 000<sup>e</sup> ou bien de comparer l'évolution du territoire sur les photos aériennes de 2007 et 2015.

## Projets

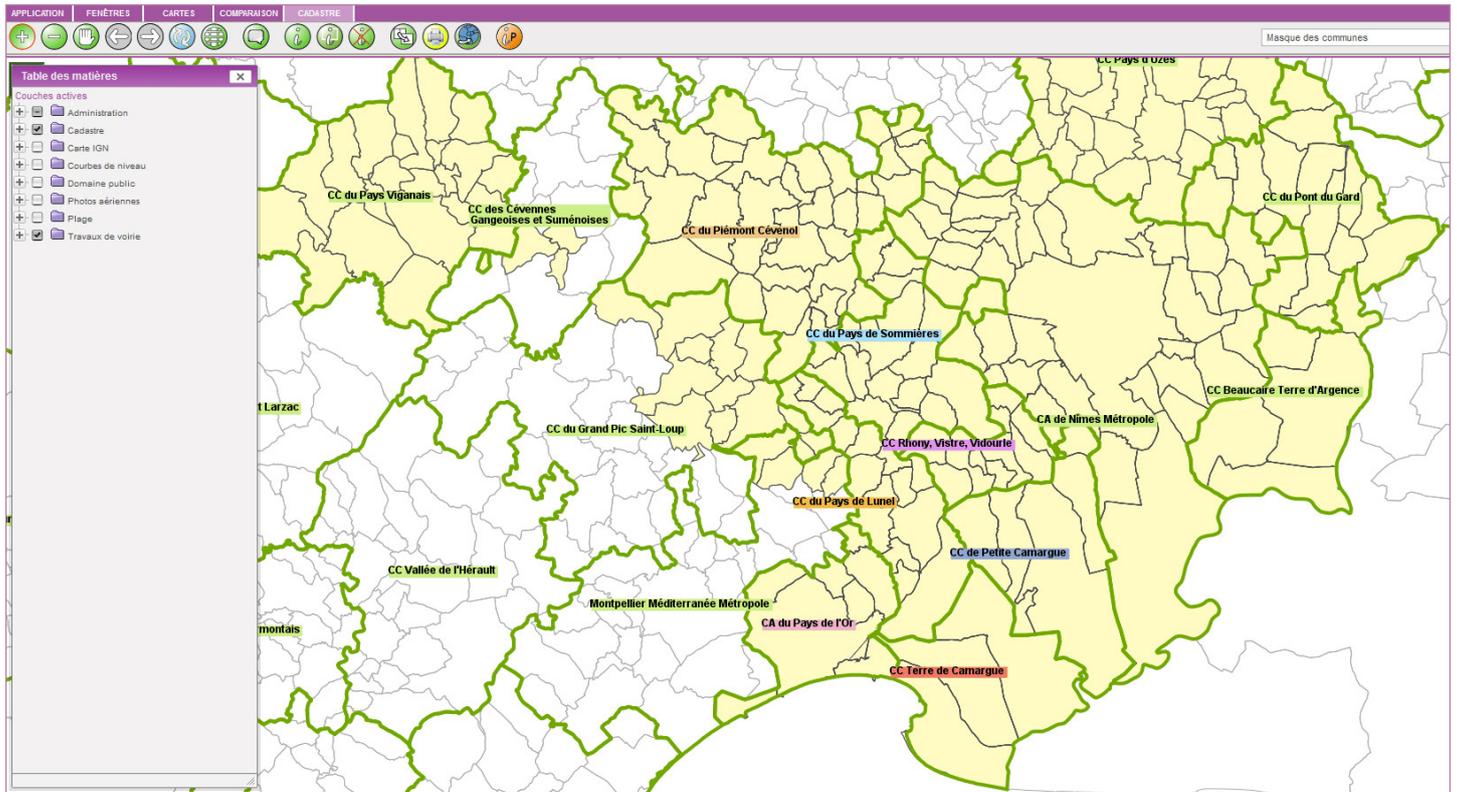
Dans le cadre de l'accompagnement au développement des énergies solaires sur le territoire, la collectivité a prévu dans son plan climat Air, Energie la mise en place d'un cadastre solaire.

### Consultation des données cartographiques (accès public)

[http://vmap.ccrvv.fr/veremap2015.pro/index.phtml?mode\\_id=veremap\\_pro&mode=connect\\_anonymous](http://vmap.ccrvv.fr/veremap2015.pro/index.phtml?mode_id=veremap_pro&mode=connect_anonymous)

### Consultation des données cartographiques (accès veremap pro)

<http://vmap.ccrvv.fr/veremap.client/veremap>

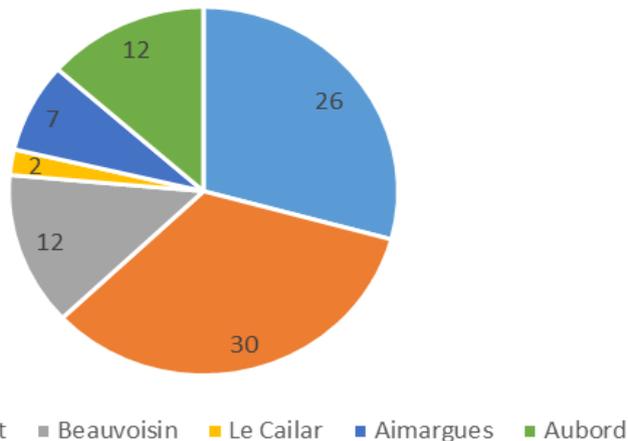


Un service ouvert à l'ensemble des administrés

Le site [www.petitecamargue.fr](http://www.petitecamargue.fr) possède une rubrique cartographie accessible à tous.

Ce service vous permet, entre autre, la visualisation du cadastre 2018, l'impression un plan de situation de votre bien pour toutes vos démarches administratives, de préparer vos randonnées avec la carte IGN au 25000ème ou bien de comparer l'évolution du territoire sur les photos aériennes de 2007 et 2015.

Nombre d'utilisateurs professionnels par commune sur le SIG web en 2018



## Missions

Participation à l'élaboration des documents d'urbanisme (PLU / SCOT) en collaboration avec les organismes chargés de leur production : les communes pour le PLU, le syndicat mixte pour le SCOT

Instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager, etc. prévu par le code de l'urbanisme. La délivrance de ces documents demeureant du ressort des maires des communes membres.

Opération Façade : politique de subvention aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat.

Le SIG : Système d'Information Géographique qui super-

pose de façon interactive les informations concernant le territoire, le cadastre, le POS / PLU, les réseaux, les périmètres d'opération.

Participation au développement économique : amélioration et conception des zones d'activités existantes et en création.

Mise en place de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : Sont tenus d'élaborer une CIL, les EPCI ayant la compétence en matière d'habitat et au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) présent sur leur territoire.

## Grande orientation : Piloter et organiser la politique d'attribution des logements sociaux

La loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (article 8 et article 97), dite loi ALUR, porte une nouvelle étape de la réforme de la demande de logement social et des attributions. Elle prévoit de réformer la gestion des demandes et les attributions des logements sociaux, et d'améliorer la mixité sociale dans le logement en agissant sur l'offre nouvelle ainsi que sur le parc social existant.

Ces textes confient aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) la gouvernance de la politique d'attribution des logements sociaux, en articulation avec les politiques locales de l'habitat qu'ils définissent sur leurs territoires.

En date du 10 septembre 2018, la Communauté de communes de Petite Camargue a mis en place sa première Conférence Intercommunale du logement. Lors de cette conférence, les missions et enjeux de la cette instance ainsi que le diagnostic du parc social ont été partagés. Ce diagnostic a permis d'établir la mise en place d'un document cadre d'orientations stratégiques en matière d'attribution de logements sociaux.

En date du 4 octobre 2018 s'est réunie pour la deuxième fois la Conférence Intercommunale du Logement de Communauté de communes de Petite Camargue, qui a adopté le Document cadre. Ce document fixe des orientations en matière d'attributions de logements sociaux.

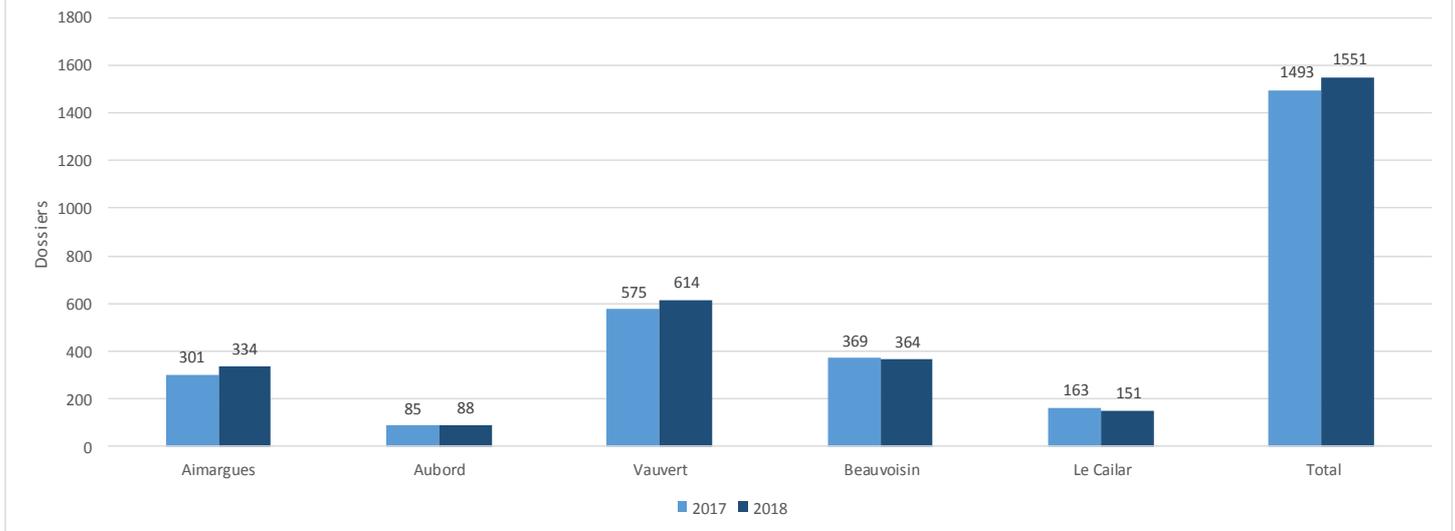
Ces orientations s'appuient sur un diagnostic approfondi du logement social et de son occupation qui fait ressortir trois orientations en matière de mixité sociale sur le territoire de la Communauté de communes de Petite Camargue :

Orientation 1 - Porter collectivement une attention particulière aux attributions dans les secteurs fragiles

Orientation 2 - Contribuer au rééquilibrage territorial dans l'accueil des ménages du premier quartile et aux ménages relogés dans le cadre d'une opération de rénovation urbaine

Orientation 3 - Faciliter l'accès au parc locatif social des ménages prioritaires (CCH : L 441-1)

Evolution du nombre de dossiers d'urbanisme entre 2017 et 2018



Le nombre de dossiers traités par le service Aménagement de l'Espace durant l'année 2018 a évolué de 3,9 % par rapport à 2017. Les Déclarations Préalable progressent de 4,6 % et les Certificats d'Urbanisme continuent d'augmenter (+ 15,1 %). Conséquence d'un net ralentisse-

ment du marché en 2018, le nombre de permis de construire a chuté sur un an (-24%). Le marché du logement neuf confirme son ralentissement, les communes du territoire ont peu ou plus de foncier à bâtir disponible. 897 certificats d'urbanisme (CU) ont été déposés, soit une augmentation

de près de 15,1 % par rapport à 2017, à la fois pour les biens situés en zone agricole (+6 %) et pour les biens situés en zone urbaine (+18 %).

## Chiffres clés

- 1551 demandes d'autorisation d'urbanisme
- 197 Permis de Construire
- 408 Déclarations Préalable
- 892 Certificats d'Urbanisme
- 13 331,38 € de participation de la Communauté de Communes de Petite Camargue pour la rénovation des façades visibles depuis la voie publique

## Projet

Le parcours de santé de Le Cailar a été réalisé en régie par les services techniques. Pour un montant de 20 000 €, 6 modules en métal laqué composent le parcours entouré d'une barrière en bois, à proximité des équipements sportifs communaux. L'étude de faisabilité du parcours de santé d'Aubord est réalisée, le chantier est prévu pour le 1er trimestre 2019.



## Missions

1) Elaborer le Plan Climat Air Energie Territoriale de la collectivité

- Piloter le travail du bureau d'études nous accompagnant dans la démarche
- Mobiliser les entreprises, les associations, les partenaires institutionnels et les citoyens dans la co-construction du projet
- Animer les groupes de travail et les instances de gouvernance
- Communiquer sur l'avancement du projet
- Mettre en œuvre les premières actions (achat d'éco-cup ; généralisation du tri dans les bureaux...)

2) Structurer la mise en œuvre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations

- Etablir un diagnostic des missions menées auparavant par les communes et syndicats dans le cadre de cette compétence
- Etablir des conventions de gestion transitoire avec les communes pour garantir la continuité de l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations et la gestion des zones humides de Petite Camargue
- Identifier les parcelles à transférer à la Communauté de communes pour mettre en œuvre la GEMAPI

## Projets

- Soumettre pour avis le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'Autorité Environnementale ; au Public ; au Préfet de région et à la Présidente du Conseil Régional
- Mettre en œuvre les premières actions du PCAET
- Finaliser les modalités de gestion de la compétence GEMAPI par la Communauté de communes et ses partenaires
- Renforcer l'équipe en charge de cette nouvelle compétence

## Chiffres clés PCAET

Plus de 35 moments de concertation organisés entre 2017 et 2018 pour co-construire le projet avec les acteurs du territoire :

- 3 comités de pilotage partenariaux ont eu lieu entre le 12 décembre 2017 et le 29 novembre 2018
- 6 entretiens ont été réalisés avec des partenaires institutionnels experts pour compléter le diagnostic et 6 avec les services de la collectivité
- 10 ateliers ont été menés avec les différents groupes de travail : interne ; adaptation au changement climatique ; citoyens ; habitat : entre le 8 février et le 9 novembre 2018
- 1 ciné-débat a été organisé le 29 mai 2018 à Beauvoisin
- 5 entreprises du territoire ont été rencontrées avec la responsable du service développement économique
- 1 séminaire a été animé pour prioriser le plan d'actions le 14 septembre 2018

Cette concertation a permis d'aboutir à :

- 7 ambitions stratégiques pour le territoire
- 18 actions cadres à mettre en œuvre dans les 6 années à venir

## Chiffres clés GEMAPI

- 1 étude d'Analyse Multi-Critères pour identifier les aménagements à réaliser sur les digues de Le Cailar
- 2 inspections périodiques de la DREAL Occitanie sur les ouvrages de protection contre les inondations de Le Cailar et Vauvert



Plan Climat Air  
Energie Territorial

de Petite Camargue



## Missions

La Communauté de communes de Petite Camargue est compétente pour les actions de développement économique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire et artisanale ; la politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Le service développement économique intervient dans :

- La gestion, le suivi de l'aménagement et commercialisation des zones d'activités : ZAC Côté Soleil et Pôle des Costières à Vauvert, ZA La Peyre à Aimargues et la ZAE La Grand'Terre à Aubord.
- L'accueil des entreprises et leur accompagnement en mobilisant les partenariats. La CCP finance Initiative Gard qui permet l'octroi de prêt d'honneur aux porteurs de projet. Une aide financière directe mise en place par la Communauté permet aux entreprises en création ou développement de mobiliser les fonds européens gérés par le GAL Vidourle Camargue.
- L'accompagnement des jeunes via le financement de la

Mission Local Jeunes. Plus de 44 000 € de subvention de fonctionnement permettent notamment le soutien à 500 jeunes du territoire.

- L'accompagnement des demandeurs d'emplois en difficultés est réalisé grâce à la mobilisation du fonds social européen. La référente de parcours, agent communautaire, accompagne les personnes dans leur remise à l'emploi, via un travail actif avec les partenaires de l'insertion (Pôle Emploi, Département, assistantes sociales, organisme de formation...)
- Le soutien aux organismes de formation, notamment les Ateliers de Pédagogie Personnalisée (APP) et l'antenne vauverdoise du CFPPA du Gard, centre de formation et Centre de bilan et de conseil en ressources humaines.

## Réalisations

L'accueil de nouvelles entreprises en zones d'activités à Vauvert

- En ZAC Côté Soleil : l'ouverture des nouveaux locaux de VALDEYRON Matériaux
- En ZAC Pôle des Costières : ouverture des nouveaux entrepôts de la société SIDAM et de la société MOUCHET BURY représentant l'enseigne BLEU CERISE

L'accompagnement des entreprises

- L'adhésion de la Communauté à Initiative Gard a permis de financer 1 reprise d'entreprise, via 15 000€ de prêts

à taux 0% injectés dans l'économie locale, 166 800€ de prêt bancaire complémentaire mobilisé, 1 emploi créé.

L'accompagnement à l'emploi

57 personnes ont peut bénéficier de l'accompagnement spécifique réalisé par la Référente de Parcours. Cela a permis la signature de 19 contrats de travail. En 2019, le développement de l'action va permettre la mise en place d'un atelier information afin de rendre autonome les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

# Chiffres clés



## Projet

La Communauté de communes continue son travail de mobilisation aux services des entreprises, et accompagne le projet d'implantation d'une plateforme logistique sur Vauvert.

## Port de plaisance de Gallician

Missions  
et moyens

La Communauté de communes gère le port fluvial de Gallician situé en rive Nord du Canal du Rhône à Sète dans le cadre d'une concession des Voies Navigables de France jusqu'au 31 décembre 2027.

Les grandes  
orientations

Poursuite de l'amélioration des services portuaires pour augmenter l'attractivité touristique du territoire et la protection de l'environnement.

Chiffres  
clés

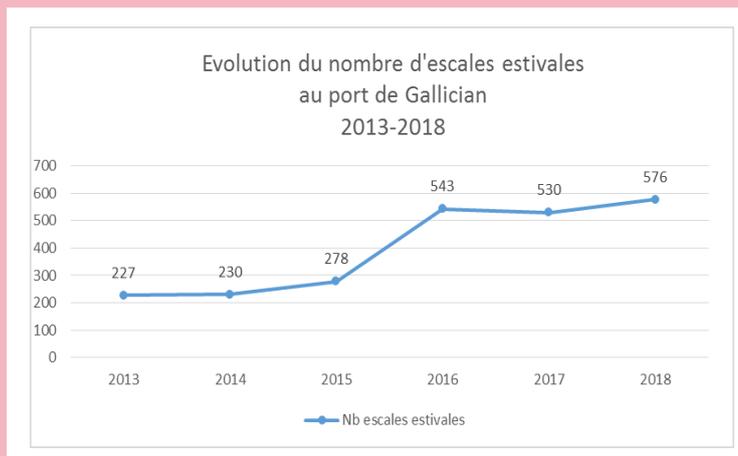
38 anneaux  
576 nuitées en escale  
35 escales de bateaux  
à passagers  
58 % de clientèle étrangère

## Projets

- Candidature au label Accueil vélo
- Poursuite des démarches en faveur de l'environnement : Sensibilisation des plaisanciers aux écogestes,
- Acquisition d'équipements anti-pollution (barrages flottants, buvards...)

## Réalizations

- Poursuite des démarches en faveur de l'environnement : Etoffement de l'offre de collecte du point propre par la collecte du verre et, en capitainerie, de 3 déchets spéciaux (piles, batteries et ampoules), Informations sur les points de collecte des engins pyrotechniques, Distribution de sacs de pré-tri aux plaisanciers en contrats à l'année, Installation d'un point de propreté canine.
- Engagement de la phase d'autodiagnostic du label Pavillon Bleu,
- Côté Développement Touristique : Reconduction de 9 offres touristiques proposées aux plaisanciers en escale à Gallician dans le Pass'Découvertes 2018 de l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie grâce aux partenariats avec l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue et 3 de ses adhérents : <https://www.ports-occitanie.com/pass-decouvertes/> ou sur l'application « UVPO Pass'découvertes », téléchargeable sur App Store et Google Play.



# Hébergement de groupes

## La Petite Camargue

### Présentation

D'une capacité de 68 personnes, l'hébergement La Petite Camargue accueille tout au long de l'année des groupes d'au moins 15 personnes dans ses 28 chambres de 2 ou 3 lits, équipées chacune d'une salle d'eau avec sanitaires. La restauration est assurée par la Cuisine centrale intercommunale et propose des menus équilibrés, de qualité, en grande partie bio et issus de produits locaux.

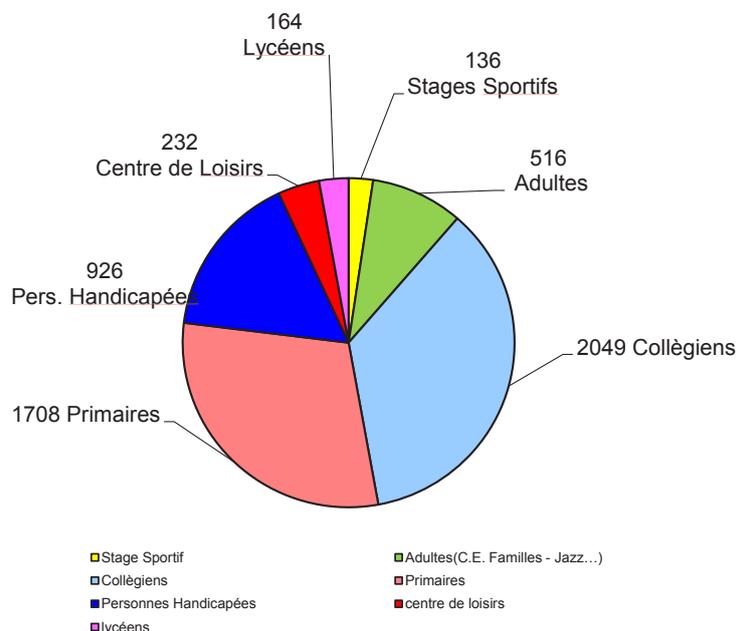
Hébergement pour des événements familiaux ou pour des séjours sportifs ou touristiques, les partenariats avec les prestataires touristiques adhérents de l'Office de Tourisme Cœur de Petite Camargue ou encore avec la ville de Vauvert et le Département du Gard pour l'accès à leurs équipements sportifs, permettent de composer des séjours sur mesure.

### Chiffres clés

- 5 731 nuitées
- 68% public scolaire ou de loisirs
- 16 % public handicapé
- 9% Groupes d'adultes, familles ou groupes de randonneurs



### GROUPES ACCUEILLIS 2018 5 731 Nuits



### Réalisations

Poursuite des travaux de rénovation et de renouvellement du mobilier

### Projet

La Communauté de communes aidera financièrement la commune, propriétaire du bâtiment, pour la réfection de la toiture.

# 30

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2018

# Missions transversales

## Service Missions Transversales

### Missions et moyens

Le service Missions transversales pilote et anime des programmes d'intervention et des projets structurants de la Communauté de communes.

Il gère le dispositif européen « Approche Territoriale Intégrée urbaine » qui vise à accompagner la rénovation du quartier prioritaire de la ville de Vauvert.

Il est en charge de la recherche de financements externes pour les projets intercommunaux.

### Chiffres clés

593 629 € d'aides européennes accordées au titre de l'ATI urbaine

1 075 258 € d'aides publiques sollicitées

### Projet

2019 verra le lancement du projet de construction d'une nouvelle cuisine centrale. Ce nouveau projet devra répondre aux enjeux de capacité de production au regard de l'augmentation du nombre d'habitants du territoire intercommunal. Il devra également assurer le maintien de la qualité des repas produits, tout en favorisant les retombées économiques par le développement de circuits d'approvisionnement courts et de proximité et en diminuant son impact environnemental par un bâtiment éco-conçu et une meilleure gestion des déchets.

### Réalisations

- ATI urbaine : Accompagnement par le fonds européen FEDER de 2 projets d'amélioration du cadre de vie du quartier prioritaire et de ses abords : création d'une aire de sport près de la gare porté par la Ville de Vauvert (43 629 €) et réhabilitation thermique de la résidence Joliot Curie porté par Habitat du Gard (550 000 €).

- Joli mois de l'Europe : Le Comité de suivi des fonds européens du territoire du PETR Vidourle Camargue et des 2 Communautés de communes Petite Camargue et Pays de Lunel s'est tenu le 29 mai 2018 sur le site d'Ambrussum à Lunel. Bilan des projets accompagnés, possibilités de mobilisation des aides européens étaient au programme.

- Accompagnement des services pour la reprise des dossiers de demande de subvention liés à la compétence GEMAPI : Bassin écrêteur d'Aubord, Analyse MultiCritères de Le Cailar, et le montage des dossiers de demande d'aide relatifs aux projets de déchèterie intercommunale de Le Cailar, d'Agenda Programmé d'Accessibilité des Bâti-ments communautaires.



Intervient sur tout le territoire intercommunal (Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar, Vauvert) en collaboration avec la police municipale de la commune et/ou la gendarmerie nationale.

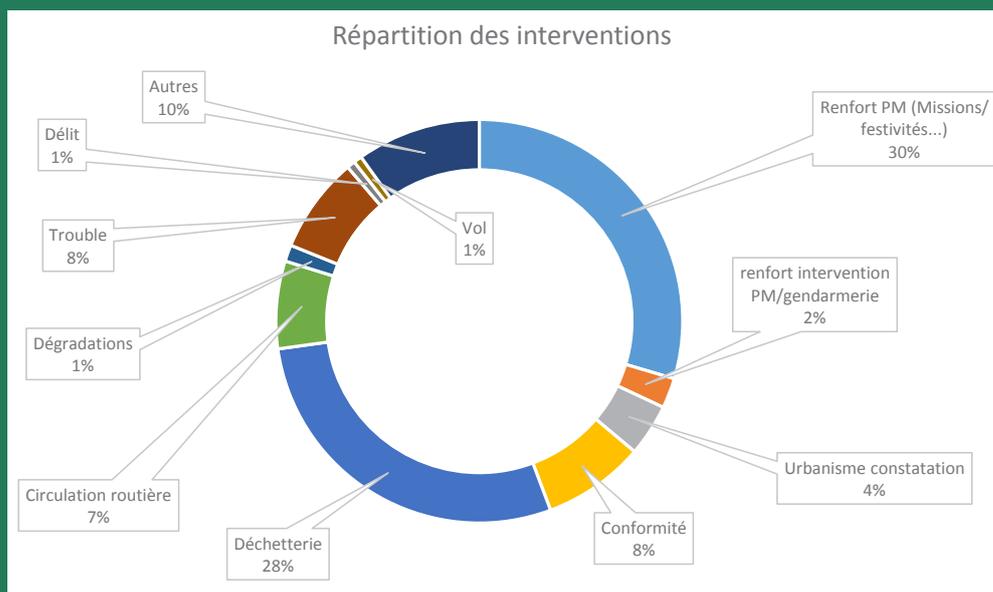
## Missions

- Surveillance des bâtiments intercommunaux, communaux et déchetteries
- Surveillance générale de la voie publique
- Bruits de voisinage
- Lutte contre les cambriolages
- Faire respecter les arrêtés municipaux
- Prévention routière en renfort de la police locale dans les classes de primaire
- Surveillance entrées et sorties des groupes scolaires
- Contrôle de vitesse
- Elle a pour mission enfin de venir en renfort des polices municipales de la communauté lors des manifestations sportives, récréatives et taurines.

## Points forts

- Orientation des patrouilles sur la lutte contre les cambriolages
- Augmentation des interventions concernant la circulation routière (accident de la circulation, contrôle de la circulation routière et du stationnement), les troubles sur la voie publique (rixes, consommation d'alcool sur la voie publique, bruits et conflits de voisinage)
- 833 heures de renfort sur les communes pour les festivités votives et récréatives en 2018
- Augmentation de l'amplitude horaire d'intervention avec la mise en place de patrouilles en soirée
- Armement : passage du revolver 38Sp au pistolet semi-automatique 9mm avec augmentation du nombre de séances de tir par an ainsi que du nombre de cartouches tirées.

Répartition des interventions



## Missions service des assemblées

- Conseil, assistance de la Direction Générale et de la Présidence
- Impulser, organiser la mise en œuvre des plans d'actions en fonction des objectifs définis par la Présidence, la Direction Générale
- Interface Présidence/ Elus Communautaires
- Aide et conseil aux différents services de la Collectivité
- Elaborer des actes et documents administratifs
- Organiser, préparer, gérer et assurer le suivi de l'assemblée délibérante (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux Elus Communautaires, élaboration du compte-rendu, du procès-verbal de séance et suivi des actes)
- Assurer l'enregistrement des actes administratifs de la Communauté de communes et leur transmission au

contrôle de légalité en Préfecture

- Elaborer les recueils et les registres des actes administratifs
- Organiser, préparer, gérer et assurer le suivi des Bureaux Communautaires, des Commissions Thématiques Communautaires et autres réunions (préparation de l'ordre du jour, des convocations adressées aux Elus Communautaires, élaboration du compte-rendu)
- Planifier, organiser et participer aux réunions de responsables de services

## Personnel

- 1 Responsable du Secrétariat Général / Gestion des assemblées
- 1 Assistante administrative
- 1 Standardiste/agent polyvalent de l'administration générale
- 2 Agents polyvalent d'accueil (dont un mi-temps)
- 2 Agents d'entretien polyvalent des collectivités

## Chiffres clés

- 9 Conseils de Communauté
- 8 Bureaux Communautaires
- 141 délibérations
- 38 commissions thématiques
- 198 arrêtés
- 20 autres réunions (comités des Maires, CLECT, COPIL, COTECH,...)
- 34 décisions





## Administration générale

- Accueil physique et téléphonique du public de la Collectivité
- Renseignements et orientation des usagers vers les services et organismes compétents
- Réception, enregistrement, distribution et expédition du courrier
- Planification et suivi de l'entretien du siège
- Gestion des produits d'entretien des bâtiments communaux (commande/livraison des produits et tenue des stocks)
- Définition des besoins en mobilier, matériels et équipements des agents de la Collectivité
- Planification de la gestion des locaux et des équipements du siège
- Conception des outils de planification et des procédures de contrôle
- Gestion des archives intermédiaires et définitives de la CCPC

## Réalisations

- Acquisition de tablettes pour tous les Conseillers Communaux au vue de la poursuite de la procédure de dématérialisation des actes administratifs (transmission des dossiers des Conseils de Communauté)
- Création d'un marché « vitrerie » avec l'UGAP pour une prestation bi-annuelle des différents sites de la CCPC
- Poursuite de la prestation « Archives » suite à l'aménagement du local au 706
- Reliure des Registres des actes administratifs
- Remplacement des stores à lames détériorées au siège de la CCPC

## Chiffres clés

4909 courriers établis  
10124 courriers traités  
Environ 5290 appels reçus au standard

## Projets

- Poursuite de la procédure de dématérialisation des actes administratifs (transmission des convocations pour les Commissions et Bureaux Communaux)
- Poursuite de la prestation « Archives » et de l'aménagement du local au 706
- Poursuite de la prestation de nettoyage des vitres
- Acquisition d'un logiciel courriers
- Aménagement d'un vestiaire pour les agents d'entretien au siège
- Relance du marché avec la Poste (machine à affranchir)

# Communication, actions culturelles et protocole

## Missions

La communication sert à faire connaître et mettre en valeur la Communauté de communes de Petite Camargue (compétences et actions/réalisations) auprès des habitants des communes concernées, du Département et de la Région, ainsi que les fournisseurs et partenaires.

Les actions culturelles sont essentiellement tournées autour de la communication de l'école intercommunale de musique de Petite Camargue et de l'organisation d'expositions au Port de plaisance de Gallician.

Le protocole réside en l'organisation de cérémonies, gestion des invitations et des invités. Associé à l'écriture de discours le protocole édicte la bienséance lors de ces événements.

## Réalisations

### La communication interne

- Le journal interne mensuel Le Petit Camarguais édité à 220 exemplaires
- Édition du Rapport d'Activité
- Conception du nouvel organigramme des services

### La communication externe

- Montage de deux vidéos institutionnelles diffusées sur les réseaux sociaux et le site internet présentant les activités du port de Gallician et du Centre d'Hébergement de groupes La Petite Camargue
- Gestion de la presse : communiqués, dossiers de presse, points presse
- Veille et revue de presse quotidienne (Midi Libre, La Gazette, Lettre M, Objectif Gard, Objectif LR, Le Réveil du Midi, Vauvert +, Radio Système, France Bleu, la croix du Midi)
- Réalisations d'affiches, de dépliants, brochures et autres flyers
- Gestion du back-office du site internet (mise en ligne, mise à jour)
- Community management (compte Twitter, page Facebook, instagramm)

## Chiffres clés

- 36000** Exemplaires par an du Petite Camargue Magazine
- 2350** Abonnés à la page Facebook
- 560** Personnes ont téléchargé l'application Info flash
- 268** Followers sur Twitter
- 85** Abonnés sur Instagramm
- 6** Expositions programmées au Port d Gallician

- Conception et rédaction du journal intercommunal Petite Camargue Magazine édité à 13 000 exemplaires. 3 numéros par an. Au format 21x27 en 16 pages il est imprimé sur papier recyclé PEFC FSC chez Pure Impression Eco imprimeur certifié ISO 9001 et 14001
- Suivi de la signalétique institutionnelle (entrée de territoire, enseignes, panneaux d'identification)
- Reportages photos et gestion de la photothèque
- Réalisation de la brochure de présentation du projet de territoire
- Conception d'un agenda de poche 2019 édité à 13 000 exemplaires fin 2018
- Élaboration d'un partenariat avec les Aimargazelles (production de 600 t-shirts aux couleurs de la course) Production d'oriflammes aux couleurs de la CCPC

### Les actions culturelles

- Organisation des expositions au Port de Gallician
- Création des outils de communication de l'École de Musique
- Rédaction d'une convention de prêt de salle pour les artistes

### Le protocole

- Organisation des vœux du président nouvelle formule
- Édition des cartes de vœux du président
- Organisation des cérémonies, inaugurations, conseils de communauté, buffets, pavoisements, bases protocolaires (élus, partenaires, parlementaires, etc...)

# Projets

## La communication interne

- Réaliser un livret d'accueil des nouveaux agents
- Organiser un repas agents/élus dans les jardins de la cuisine centrale «nouvelle formule»

## La communication externe

- Concevoir deux vidéos de présentation de la cuisine centrale et de l'école de musique
- Financement d'un film en association avec la Ville d'Aimargues et le PETR Vidourle Camargue sur la vie de Fanfonne Guillierme
- Concevoir un mur d'images (stand pliant) pour les événements
- Refondre la signalétique du port (panneaux, enseignes, totems, RIS)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE  
Aimargues - Aubord - Beauvoisin - Le Cailar - Vauvert

**Port de plaisance de Gallician**  
**1<sup>er</sup> juin – 30 juin 2018**

**Exposition Nathalie Sacchetti**

**Vernissage le vendredi 1<sup>er</sup> juin à 19h**  
Horaires d'ouverture  
Lundi de 15h à 20h  
Mardi au Dimanche de 9h à 12h et de 15h à 20h  
Renseignements : 04 66 73 34 50

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE  
Ecole de Musique

**Saison musicale 2017/2018**  
**2<sup>ème</sup> Semestre**

**Vendredi 22 juin à 20h30**  
Concert des chœurs et orchestre symphonique, salle Brossens à Lunel

**2<sup>ème</sup> concert, Dimanche 24 juin 2018 17h30**  
salle Brossens à Aimargues dans le cadre de la Fête de la musique

**Du samedi 23 au dimanche 24 juin**  
Déplacement et concert ex l'Orchestre d'harmonie à Samoens

**Mercredi 27 juin à 18h**  
Remise des diplômes de fin d'année, concert des élèves et pot de l'amitié auditorium et patio de l'école de musique à Vauvert

**Judi 28 juin à 18h**  
Fête de la musique des classes d'enseignement musical débutant, auditorium de l'école de musique à Vauvert ou son patio

**Du lundi 2 au dimanche 8 juillet : Stage de Jazz**

**Mardi 3, mercredi 4 et jeudi 5 juillet à 21h**  
Soirées "Jan Sessions", salle Jean Jaures à Vauvert

**Vendredi 6 juillet à 18h30**  
concert des 'petits loups du jazz de Petite Camargue place des Bellès à Vauvert

**Dimanche 8 juillet à 14h**  
Concert des stagiaires, auditorium de l'école de musique à Vauvert

Parc Nelson Mandela  
Rue Louise Desir à VAUVERT  
Tél. 04 66 88 87 40  
www.petitecamargue.fr  
www.petitecamargue.fr

# École intercommunale de musique de Petite Camargue

## Missions

L'École de musique de Petite Camargue est un service public culturel intercommunal qui a pour mission l'enseignement musical et l'accès au plus grand nombre à une éducation et une pratique musicale. Cet enseignement musical passe par un apprentissage des techniques instrumentales et vocales, d'une connaissance des répertoires et moyens d'expression (classique, jazz, musiques actuelles et musique contemporaine) en vue, essentiellement, d'une pratique musicale amateur, d'un accès dans un conservatoire ou dans une école de formation professionnelle. Le développement des pratiques collectives et pratiques amateurs sont les composantes majeures de ses activités pédagogiques.

L'école de musique est ouverte à tous les publics, enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes et retraités.

## Personnel

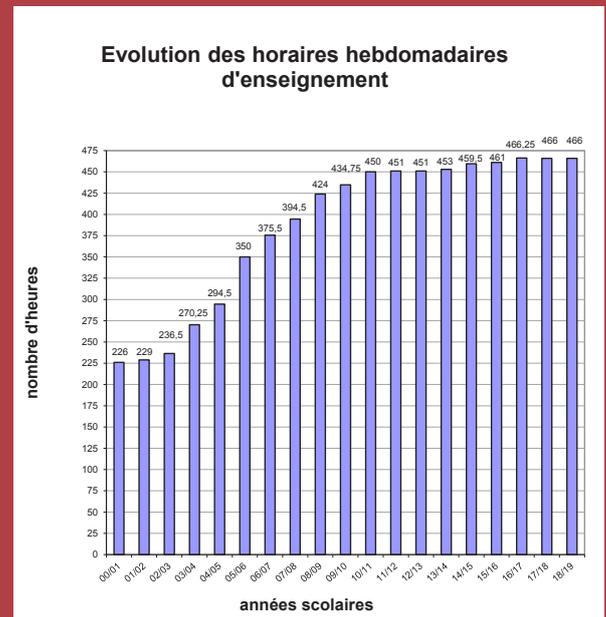
- 1 **Directeur** • titulaire • Assistant d'enseignement artistique
- 1 **Secrétaire** • titulaire • Adjoint administratif
- 1 **Régisseur/Enseignant** • titulaire (80 %) • Adjoint technique
- 1 **Gardien** • titulaire
- 4 **Enseignants** • titulaires • Assistants d'enseignement artistique
- 12 **Enseignants** • titulaires • Adjoint d'animation
- 6 **Enseignants** • non titulaires • contractuels
- 3 **Enseignants** • non titulaires • Intermittents du spectacle
- 1 **Enseignant** • CDI • Intermittent du spectacle

L'école de musique participe activement à la vie artistique dans son aire de rayonnement, dont elle est un élément «moteur», et mène quelquefois des actions de sensibilisation auprès des écoles primaires.

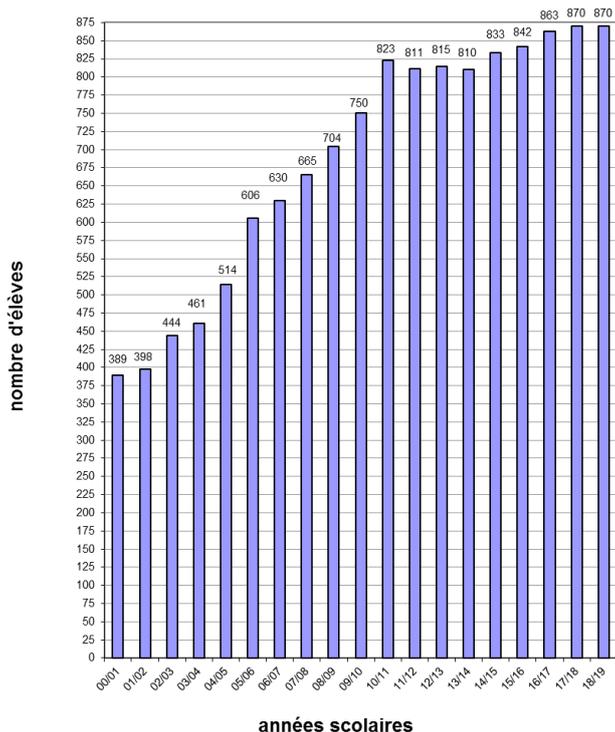
Depuis 2007, conformément aux orientations du «Schéma départemental des enseignements artistiques» mis en place par le Conseil Général du Gard, l'École de musique assure le rôle d'établissement «ressource» sur un territoire couvrant le Pays Vidourle Camargue et qui regroupe les écoles de Calvisson, Gallargues le Montueux, Le Grau du Roi, Vergèze et Sommières.

## Horaires

- **466 heures** hebdomadaires de cours sont prodiguées à l'École de Musique.
- Titulaires **309,50 heures** (66,42%)
- Contractuels **105 heures** (22,53 %)
- Contractuels/Intermittents **51,50 heures** (11,05 %)



## Evolution des effectifs par année scolaire



## Effectifs

- Effectif total de 870 élèves
  - 663 élèves de la CCPC (soit 76,20 % de l'effectif)
  - -207 élèves extérieurs à la CCPC (soit 23,80 % de l'effectif)
  - Aimargues : 105 élèves
  - Aubord : 41 élèves
  - Beauvoisin : 136 élèves
  - Bernis : 31 élèves
  - Le Cailar : 48 élèves
  - Mus : 16 élèves
  - Vauvert / Gallician : 286 élèves
- 
- 4/6 ans : 66 élèves
  - 7/11 ans : 257 élèves
  - 12/15 ans : 140 élèves
  - 16/18 ans : 39 élèves
  - Etudiants : 13 élèves
  - Adultes : 300 élèves
  - Retraités : 55 élèves



## Disciplines enseignées

Jardin musical, éveil musical, parcours découverte, formation musicale, accordéon chromatique, accordéon diatonique, alto, batterie, chant, clarinette, contrebasse, DJ - scratch, djembé, flûte, flûte à bec, guitare, guitare basse, guitare électrique, harmonica, harpe, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, Big band adultes, Big band benjamin, chorales adultes, chorale enfants, ensemble d'accordéons, ensemble d'anches (clarinettes et saxophones), ensemble de guitares, ensemble de harpes, ensemble instrumental benjamin, ensemble Jazz, ensemble de percussions, ensemble de violoncelles, groupes Rock, improvisation Jazz, musique de chambre, orchestre d'harmonie, orchestre symphonique adultes, quatuor de saxophones, MAO (Musique assistée par ordinateur en partenariat avec l'association RIVES).

## Projets

- 1) Création d'une chorale avec les écoles primaires Jean Macé et Libération sous la direction d'Eva Beauné.
- 2) Création d'une émission musicale «Le live» avec Radio Système, certains vendredis, en direct de l'auditorium.
- 3) Concert «Avant l'été» sur le thème de la musique Ibérique et Argentine.
- 4) Création musicale de Christian Lavigne pour le Big Band.
- 5) Anniversaire des 30 ans de l'école de musique aux arènes de Vauvert.
- 6) Concert de «Mysterio Quintet» dans le cadre des matinées musicales.
- 7) Concert de chant lyrique dans le cadre des matinées musicales.
- 8) Conte musical «HALB» en partenariat avec le conservatoire de Nîmes et les écoles de musique d'Alès et Bagnols sur Cèze.
- 9) Conférence sur le piano et l'alto
- 10) Réalisation de la deuxième fresque sur le thème de la musique classique et conférence sur le trompettiste Maurice André.

## Missions

La C.C.P.C. a dans ses compétences statutaires, depuis sa création au 1er Janvier 2001, la gestion de la restauration scolaire, laquelle concerne :

- Le fonctionnement des cuisines centrales et satellites, propriétés des communes, et leur entretien,
- L'entretien des réfectoires, l'équipement en matériel et mobilier,
- Les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité,
- La fourniture et la livraison des repas,
- Le service de table,
- La surveillance des enfants, aspect éducatif inclus.

## Réalisations

Le portail famille en constante évolution vers l'autonomie : Le recours de plus en plus important au portail famille réduit d'autant l'activité présente des régies. Ce constat a permis de réduire l'ouverture des guichets à 1 semaine par mois sur Aubord, Beauvoisin et Le Cailar. La fermeture des guichets s'est faite sans problème particulier avec les usagers qui se sont adaptés rapidement au nouveau fonctionnement proposé et ont même découvert pour beaucoup les avantages des réservations en ligne (délais de réservations supérieurs / ouverture 24h/24 - 7j/7/ paiements différés / paiements CB).

Réalisation de nouveaux bureaux : Une étude de faisabilité concernant la réalisation de nouveaux bureaux (4) est en cours en vue de la réorganisation du service.

Un travail d'approvisionnement en circuits courts pour une qualité toujours plus grande :

L'expérimentation du bio a conduit

à privilégier les producteurs locaux et les circuits courts et ainsi faire travailler des agriculteurs de la région. Il y a du bio en circuits courts, mais aussi des circuits courts qui ne sont pas bio. Sont ainsi rentrés cette année dans la liste des fournisseurs locaux :

- « Les volailles fermières du Languedoc » à Autignac (Abattoirs SARL Coste) dans l'Hérault - En Label Rouge
- Le Mas Blanc à Montcalm pour les pommes de terre et les carottes des sables
- En produits saisonniers : les cerises et les abricots proviennent de Gallician (Jérémy Teissier)
- pour le sel (gros sel, fleur de sel) on va le chercher directement aux Salins à Aigues-Mortes
- Pour les produits laitiers, la localité la plus proche souhaitant collaborer est à Vals-les-bains en Ardèche. La Laiterie Carrier (vaches élevées sur le plateau du Mézenc) nous fournit fromages frais et affinés, faisselles, yaourts nature, yaourts parfumés à la vanille...
- L'earl Les Combes Mégères avec Stéphane VIDIL de Gallician nous approvisionne avec son porc élevé en plein air.
- L'earl Le Petit CAMBON nous fournit de la viande d'AGNEAU BIO en circuit court.

L'ouverture de l'extension du Restaurant scolaire de l'école maternelle de Beauvoisin permettant ainsi aux quelques 120 enfants de manger dans un espace aéré mais surtout en un seul service au lieu de deux.

## Moyens

Le service est constitué de :

10 restaurants satellites servis en liaison chaude ou remise directe.

2 restaurants en remise directe.  
2 unités de fabrication.

Soit un total de 121 agents tous statuts confondus pour servir 210 951 repas sur l'année.

## Chiffres clés

**Prix de revient tout inclus** (fabrication + livraison + encadrement + nettoyage) :

**10,31 € / repas**

Coût de fabrication + livraison

**5.11 € / repas soit 47 % du coût global du repas**

Part alimentaire :

**2,51 € / repas soit 23% du coût réel global du repas**

Denrées alimentaires 528 738 €

Frais de personnel 1 079 342 €

**Ce qui représente 70 % du cout du repas**



## Les grandes orientations

- Réflexion sur l'organisation du service afin de renforcer le volet animation,
- Poursuite du développement des circuits courts et des filières d'approvisionnement locales,
- Poursuite de l'amélioration des conditions d'accueil des enfants (climatisation, réducteur de bruit,...)
- Relance des études pré-opérationnelles en vue de la construction d'une nouvelle cuisine centrale.

## Projet

Dernière évolution du portail famille vers un paiement direct avec facturation automatique (à l'identique d'un site d'achat en ligne). Cette disposition permettra la disparition des relances administratives dues aux impayés. Seul le paiement déclenchera l'inscription.

# 40

PETITE CAMARGUE  
Rapport d'activité  
2018

# Maison de la Justice et du Droit



## Missions et moyens

La Maison de la Justice possède à la fois une mission judiciaire et une mission d'accueil, d'information juridique et d'orientation du justiciable.

Elle réserve un accueil permanent spécifique et gratuit (du lundi au vendredi) afin d'apporter un soutien matériel, moral et juridique immédiat aux victimes d'infractions et de permettre aux personnes de se repérer dans les circuits administratifs et judiciaires.

Pour répondre aux besoins de chacun, des permanences sont tenues sur rendez-vous par plusieurs intervenants :

ADIL : Information juridique, financière et fiscale sur les questions relatives au droit du logement.

C.I.D.F.F. : (Centre d'Information des Droits de la Femme et de la Famille) accueil, écoute et information se rapportant au droit de la famille, droit du travail...

A.G.A.V.I.P : (Association Gardoise d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales).

Conciliateur de Justice : Il favorise le règlement amiable des conflits entre particuliers (problèmes de voisinage, litige opérateur téléphonique, droit de passage...)

Avocat généraliste (divorce...), Avocat du droit du travail (contrat de travail, licenciement...) et Avocat de l'enfant qui rapporte la parole de l'enfant au Juge des Affaires Familiales (divorce, droit de garde...)

Défenseur des droits : Il favorise le règlement amiable entre un citoyen et une administration ou un organisme chargé d'une mission de service public (litige CAF, PV, caisse de retraite...)

Association LEO LAGRANGE : Elle traite les demandes de personnes touchées par le surendettement et les difficultés financières.

## Réalisations

Durant l'année 2018, la greffière de la Maison de Justice accompagnée de Madame HARTE, intervenante du SPIP et de Monsieur DENIS, Conciliateur de justice ont présenté leurs fonctions en deux demi-journées auprès des services de Gendarmerie de VAUVERT.

## Chiffres clés

Accueil physique : 1 731

Accueil téléphonique : 2 493

Activité pénale : 199

Activité civile : 161

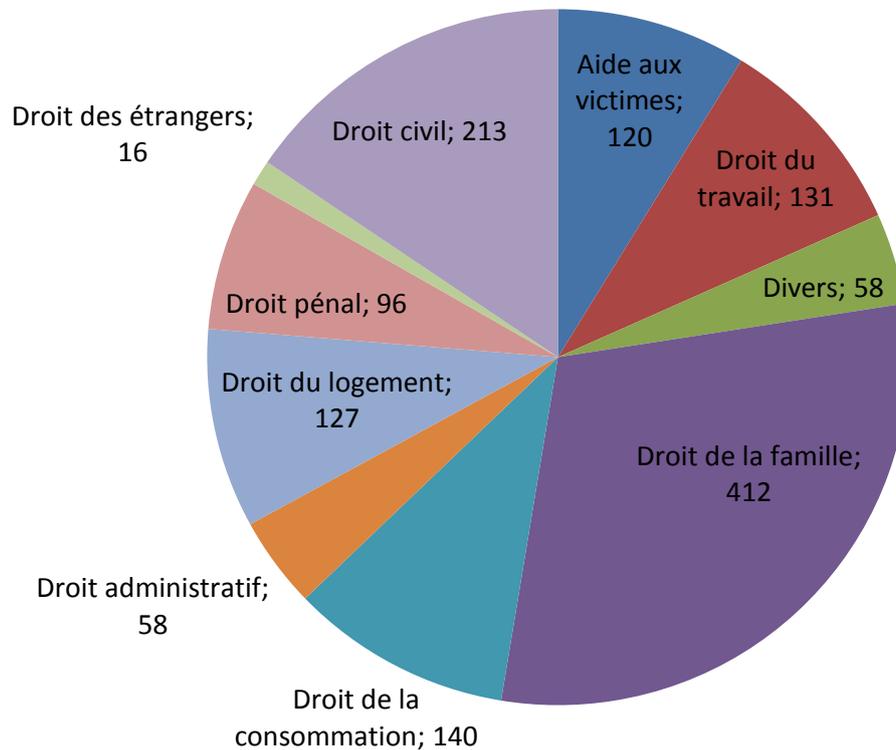
Accès au droit : 1 371



## Projet

Il est toujours envisagé que les procédures d'alternatives aux poursuites concernant les personnes qui demeurent dans le ressort de la Communauté de la Petite Camargue et notamment de la ville de VAUVERT soient traitées tant par la Greffière que par les Délégués du Procureur de la République à la MJD de VAUVERT et ce en partenariat avec les Services de Gendarmerie de la ville.

## Nature des demandes en 2018



## Périmètre du territoire desservi

L'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de Petite Camargue regroupe les communes d'AIMARGUES, d'AUBORD, de BEAUVOISIN, du CAILAR et de VAUVERT, 26 949 habitants (INSEE 2019).

## Missions

La collecte des déchets : Comprend la collecte en porte à porte des ordures ménagères, des emballages ménagers, la collecte en colonne d'apport volontaire de verre, la collecte sur rendez-vous des encombrants et déchets verts.

- Gestion des quatre déchèteries communautaires de Vauvert, de Le Cailar, d'AIMARGUES et de Beauvoisin
- Sensibilisation au tri sélectif (habitats verticaux/écoles).
- La collecte des déchets ménagers (ordures ménagères et tri sélectif) est effectuée par un prestataire privé. Un marché a été conclu depuis le 01/09/2014 pour une durée de 5 ans, avec la Société Océan.

- La collecte des bennes des déchèteries a été confiée par contrat de 5 ans à la société Océan, et ce, depuis le 01/09/2014.
- La collecte des colonnes à verre a été confiée par contrat de 5 ans à la Société VIAL depuis le 01/09/2014.
- Le traitement des déchets est quant à lui été confié au SITOM Sud Gard.

## Projet

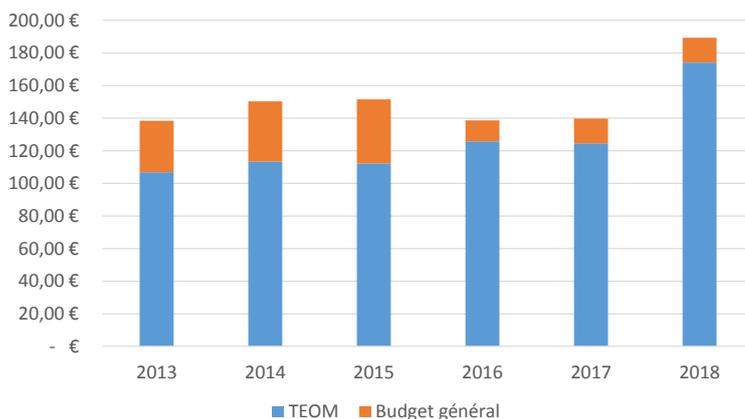
Reconstruction de la déchèterie de Le Cailar  
Renouvellement du marché de collecte  
Renfort en communication

## Personnel

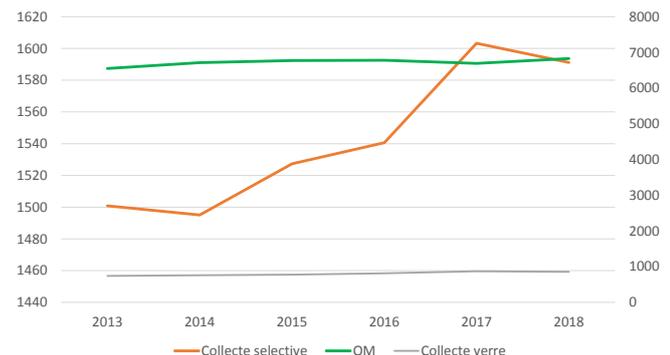
- 1 responsable de service,
- 3 agents administratifs
- 1 agent technique SPANC
- 11 gardiens de déchèteries
- 2 employés délégués au ramassage d'encombrants et de végétaux en porte à porte
- 2 employés détachés auprès de la société de collecte des déchets ménagers

## Chiffres clés

Evolution du coût total du service par habitant



Evolution du tonnage des déchets ménagers et assimilés



# Réalisations

## La sensibilisation au tri sélectif dans les habitats verticaux

### Refus de tri

Chaque mercredi, l'ambassadeur de tri vérifie avant la collecte, le contenu des bacs de tri sélectif des habitats verticaux. Mise en place d'échanges et de concertation au sujet du compostage partagé sur 3 résidences à Vauvert.

### Ramassage encombrants et végétaux

Sur inscription. Service apprécié et fort utilisé, mais nous rencontrons de plus en plus de difficultés dues au non respect des consignes et au manque de civisme dans les quartiers en habitat vertical.

### Bacs à verre

Nous avons mis en place des bacs à verre dans les bâtiments de la Condamine afin de permettre aux habitants de réduire le nombre de bouteilles et bocaux en verre dans les bacs d'ordures ménagères de leurs résidences. Cet essai est concluant et nous incite à poursuivre cette collecte sur les logements col-

lectifs Quartier des Costières avec la personnalisation d'une colonne à verre par le centre de loisirs de Vauvert.

## La sensibilisation au tri sélectif dans les Écoles

Au cours de l'année 2017, les animations ont concerné les élèves des classes de CP au CM2, soit 64 classes, 9 classes de plus que l'an dernier, de ce fait, une répartition des classes a dû être opérée entre les ambassadeurs. Les écoles maternelles sont également de plus en plus présentes. En 2018, 73 classes (+5).

## Mise en œuvre du service environnement en matière de communication

### Les réclamations

Les réclamations sont traitées par l'ambassadeur de tri et le prestataire de service

### Les refus de tri

Suite aux trois jours de collecte du

tri sélectif sur les cinq communes, le prestataire de service nous transmet la liste des bacs refusés, avec adresses et motifs, afin que les ambassadeurs puissent intervenir. Cette intervention permet également de repérer les bacs défectueux et de faire le nécessaire pour les changer en s'assurant ainsi, du bon fonctionnement de la collecte.

## Les interventions sur les communes

Le service est régulièrement sollicité pour divers problèmes par les résidents des cinq communes, des bacs non rentrés par leurs propriétaires, des encombrants déposés sur la chaussée sans prise de rendez-vous, des sacs poubelles à même le sol, autant de dysfonctionnement qui peuvent représenter un danger pour la population et développer des problèmes de voisinage.

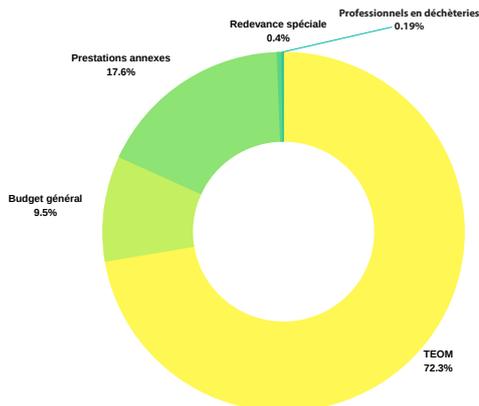
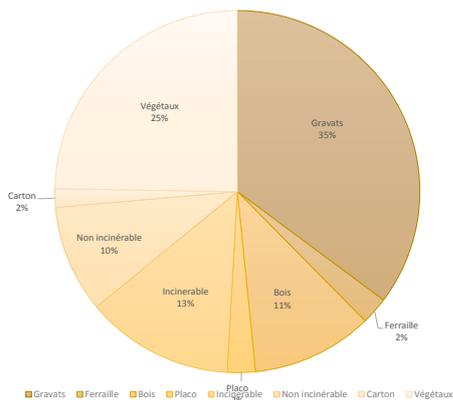
Cela permet de cibler toute personne n'ayant pas de bacs de collecte, de sensibiliser les résidents à l'importance de vivre dans une ville propre en laissant des communications pour pallier aux problèmes d'encombrants laissés sur la chaussée sans prise de rendez-vous avec nos services pour les enlèvements en porte à porte. Suite à ce repérage, nous faisons intervenir le service de ramassage d'encombrants; D'autre part, ces interventions permettent d'insister pour que les résidents rentrent leurs bacs après la collecte. Elles permettent également de communiquer sur les différents services que nous proposons.

## Gestion des déchèteries

Sécurisation des sites, installation d'alarmes et de vidéo surveillance.

# Moyens

Répartition des apports en déchèteries



# Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

## Missions

- Contrôle diagnostic des installations existantes
- Contrôle de fonctionnement tous les 4 ans des installations existantes
- Contrôle des installations neuves lorsqu'un permis de construire ou une réhabilitation a été instruite
- Vérification de l'équilibre du budget
- Animation sur la sensibilisation de l'assainissement collectif et non collectif à des classes de primaires.

## Personnel

1 agent

## Budget

- **Section de fonctionnement :**  
Dépenses prévisionnels : 47 326 €  
Réalisé : 37 594,86 €  
  
Recettes prévisionnels : 47 326 €  
Réalisé : 57 210,58 €
- **Section de d'investissement :**  
Dépenses prévisionnels : 52 206,82 €  
Réalisé : 52 206,82 €  
  
Recettes prévisionnels : 9 206,82 €  
Réalisé : 9 206,82 €
- **Redevances :**  
Prévisionnels : 28 513,42 €  
Réalisé : 38 030 €

## Réalisations

- L'année 2016 avait pour objectif de réaliser les visites de bon fonctionnement ainsi que les visites de bonne exécution de travaux lors de permis de construire ou de réhabilitation.
- Le technicien a été confronté à plusieurs personnes récalcitrantes pour des visites de fonctionnements d'administrés sur l'ensemble de la Communauté de Communes. Leurs installations ont été déclarées non conforme sans visite conformément aux respects de l'article L.1331-8 et L.1331-11 du code de la santé publique.
- Les visites de fonctionnement ont été réalisées sur l'ensemble des communes de la communauté.
- Quelques personnes devront se remettre aux normes en vigueur pour cause de problème de salubrité publique ou de rejet en milieu superficiel hydraulique.
- Afin d'aider le fonctionnement du SPANC, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a attribué des subventions sur la base du nombre de visites effectuées en 2016.
- Le budget a bien été équilibré.
- Mise en place d'un programme de réhabilitation pour aider financièrement les personnes, posant un problème de salubrité publique ou de rejet, qui souhaitent se réhabiliter dans les plus brefs délais.

## Chiffres clés

- 11 Installations neuves
- 245 Fonctionnements
- 10 Administrés éligibles aux aides (Agence de l'eau et Conseil Départemental) pour la réhabilitation de leur assainissement non collectif.

## Projet

Validation des travaux de mise en conformité éligibles aux aides relatives à la réhabilitation de leur assainissement non collectif.



- Entretien, maintien et gestion du patrimoine intercommunal bâti composé de 33 locaux pour une superficie totale de 10 266 m<sup>2</sup> bâti et non bâti : terrains, zones industrielles, voiries et ses accessoires (fossés, talus, petits ouvrages d'art, éclairage public), d'espaces verts et d'espaces publics.
- Gestion, maintenance et entretien des réseaux secs (France télécom, fibre optique) et humides (eau brute, eau potable, eau usée, eau pluviales).
- Aide et support technique aux différents services. Présence aux réunions de chantier des opérations de construction et d'aménagement.
- Gestion des contrats de contrôle réglementaires (électricité, gaz, extincteurs, sécurité incendie) et maintenance (chaufferies, climatisation) des bâtiments.
- Passation et exécution des marchés de travaux (partie technique).
- Coordination avec les syndicats de copropriété « Le Valvert » et « Salicorne ».
- Relation avec les élus, les usagers, les concessionnaires, et différents services des communes.
- Entretien et gestion du parc de véhicules.
- Mise en conformité des installations électriques des bâtiments.
- Gestion des barrières taurines.
- Achat et gestion de barrières anti intrusion.

## Réalisations

Travaux sur l'installation terminale embranchée (ITE).  
Entretien des espaces verts des zones industrielles en régie et en externalisation avec des entreprises adaptées.  
Divers travaux au 1er étage du siège.  
Entretien du port de GALLICIAN et de la halte nautique.  
Participation aux études et réunions concernant le projet de réhabilitation du port de GALLICIAN.  
Participation aux réunions de chantiers relatives à la réhabilitation du port.  
Travaux de maintenance de la halte nautique (petites réparations, espaces verts).  
Entretien et maintenance de l'Office de Tourisme (petites réparations, espaces verts).  
Travaux de maintenance et d'entretien au 706 avenue ampère.  
ZI VAUVERT, travaux de maintenance et d'entretien courant.  
ZI AUBORD, travaux de maintenance et d'entretien courant.  
ZI LA PEYRE AIMARGUES, travaux de maintenance et entretien courant.  
MLJ, divers petits travaux de maintenance.  
APP, travaux de maintenance, locaux rétrocédé au mois de mars 2018 à la commune de VAUVERT.  
CFPPA divers travaux de maintenance et d'entretien  
Rénovation partielle  
4 déchetteries : entretien espaces verts, entretien courant, vandalisme.  
Cantines communautaires : travaux de maintenance et d'entretien.  
Véhicules : entretien, maintenance, réglementaires, réparations.  
Ecole de musique : travaux d'entretien et de maintenance (peinture, tonte, petits travaux divers)

145 avenue de la Condamine : - maintenance générale du bâtiment.- lien technique avec le syndicat de copropriété.  
Mise en accessibilité des bâtiments communautaires (Ad'Ap)  
Préparation et mise en place d'inaugurations et diverses manifestations.  
Voiries :  
Travaux de voirie, gestion de l'exécution du marché à bons de commande.  
Travaux en régie sur les 73 kms répertoriés.  
Montage et pilotage des commissions.  
Présence à l'assemblée générale syndicale de LA SALICORNE.  
Présence à l'assemblée générale syndicale du VALVERT.  
Préparation du Point info à Montcalm (installation mobile-home, estrade, travaux divers).  
ZAC Pôle Costières, participation réunions de chantier, suivi des travaux.  
Marché de balayage voirie : - suivi de l'exécution.  
Marché d'entretien de l'éclairage public (suivi de l'exécution).  
Centre d'Hébergement : suivi et réalisation de divers travaux,  
Logistique mobilière (conseils, cérémonies, réunions)  
Cuisine centrale : participation aux réunions d'étude du projet travaux d'entretien et de maintenance des locaux actuels ainsi que des autres cuisines communautaires.  
Restauration scolaire : livraison des repas  
Poste de police : travaux de maintenance.  
Voie d'AUBORD (VAUVERT) : suivi du projet, réunions.  
Participation à l'étude de mise en place et à la réalisation d'un parcours de santé à BEAUVOISIN  
Participation à l'étude de mise en place et à la réalisation d'un parcours de santé à LE CAILAR  
Mise en place des travaux liés à la GEMAPI  
Entretien des parcours sportifs de BEAUVOISIN et LE CAILAR.

# Projets

- Travaux sur voiries communautaires
- Mise en accessibilité des bâtiments communautaires (exécution de l'Ad'Ap)
- ITE (installation Terminale Embranchée) : travaux de maintenance
- Cuisine centrale
- Parcours de santé AIMARGUES , VAUVERT et AUBORD
- Mise en place de la GEMAPI
- Mise en place d'un point « Accueil Tourisme » sur la commune d'AIMARGUES
- Mise en place d'un logiciel spécifique au service
- Vidange des eaux usées des bateaux au Port de Gallician



# Bilan développement durable

Prise en compte d'une démarche qualité et environnementale pour le marché de réfection voirie.  
Prise en compte de la notion en généralité pour les opérations de maintenance et marchés.  
Pilotage de la consommation des fluides.

# Chiffres clés

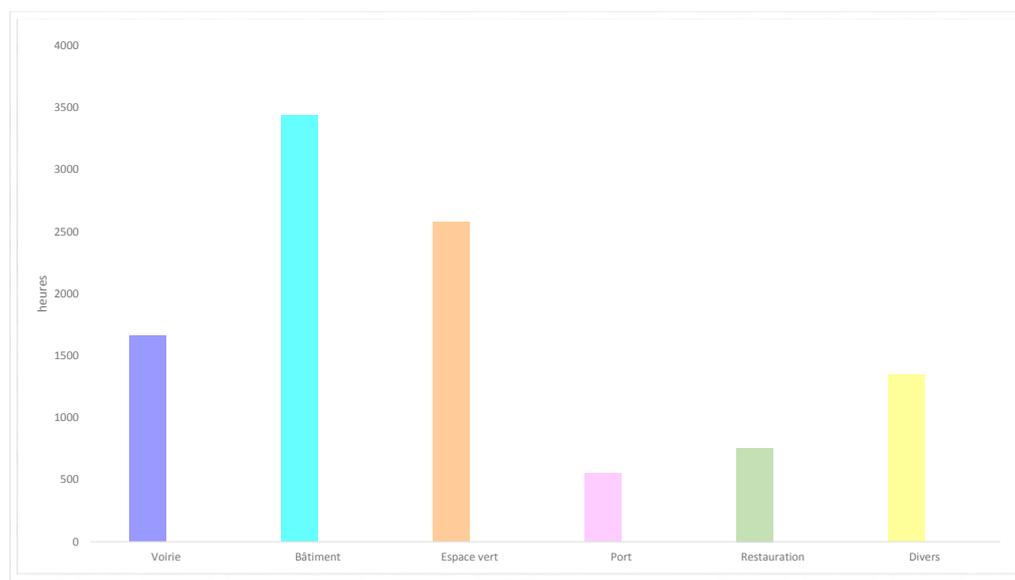
Estimation du temps de travail par secteur :

- Voirie : environ 1660 heures
- Bâtiments : environ 3440 heures
- Espaces verts : environ 2585 heures
- Port (agent portuaire) : 552 heures
- Restauration scolaire : environ 756 heures
- Divers : 1350 heures (aménagement, déménagement, soudures, fabrication étagères...)

Total tous secteurs confondus : environ 10343 heures

# Ressources

- 7 agents titulaires
- 1 agents contractuel
- 1 agent en maladie longue durée





COMMUNAUTE DE COMMUNES  
**DE PETITE  
CAMARGUE**